

JUIN 2011

CHARTRES

Votre Ville

N°102



BASKET

L'UB CHARTRES MONTE
EN NATIONALE 1

GRANDS PROJETS

À MI-MANDAT
OÙ EN SOMMES NOUS ?

www.chartres.fr

Vous souhaitez accéder à la propriété

CHARTRES HABITAT vous accompagne



Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 60137, 28 003 Chartres CEDEX.

Site Internet : www.chartres-logements.fr

Tél. 02 37 25 65 34

E-mail : accession@chartres-habitat.com

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €; 3 personnes : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €; 5 personnes : 44 425 €.



L'étendard chartrain est levé !

En 2008, nous avons affiché nos orientations en matière de sport : ce mandat devait briller par les résultats des équipes sportives chartraines et leur ascension.

Aujourd'hui, la Ville peut être fière d'être supporter d'une équipe de basket qui monte en Nationale 1 au terme d'une saison de titans, d'une équipe de hand-ball qui s'est hissée en Pro D2 en restant quasi invaincue durant toute l'année, d'une équipe de football qui est passé de la DH au CFA2 l'an dernier et qui s'est assurée du maintien pour cette année.

Nos équipes sont solides, la volonté des élus de les faire avancer l'est tout autant.

Nous allons poursuivre ce soutien pour que nos équipes portent les couleurs de Chartres dans toute la France lors des prochains championnats.

C'est brandissant une bannière haute en couleurs que Chartres aborde sa période estivale.

Pour la 8^e année consécutive, la nouvelle saison de Chartres en Lumières met à l'honneur le patrimoine chartrain, et ce, jusqu'au 17 septembre prochain. L'occasion pour notre théâtre, qui fête ses 150 ans, de se mettre sur le devant de la scène et de s'offrir un anniversaire animé.

Les estivales, la Fête de la Musique, la Fête de l'Eau, mais aussi *Chartres en lumières* en rollers ainsi que la *Nuit des Cathédrales*,... autant de manifestations qui ont déjà conquis Chartrains et habitants du bassin de vie, visiteurs d'un jour ou touristes étrangers, avides de spectacles mais surtout à la recherche d'une ambiance... et à Chartres nous savons faire ! Toutes ces manifestations sont d'ailleurs ouvertes à tous et gratuitement.

La ville s'en ressent déjà : les terrasses ne désemplissent pas, les parkings affichent souvent complet, *l'Odyssée* commence à connaître ses records de fréquentation annuels... l'été approche.

À Chartres, ce ne sera pas une saison morte... Simplement, comme chaque année, une période propice au dépaysement et à la découverte.

Et cela sera également le cas pour les jeunes chartrains, grâce à la multitude d'activités proposées par les Maisons Pour Tous, dans tous les quartiers de la ville et encore tout l'été.

Jean-Pierre GORGES
Député- Maire de Chartres

» Actu

10

- **Circulation:**
zone 30 et zone 20



» Actu

14

- **Chartres en Lumières en roller.**



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Basket : l'UB Chartres monte en Nationale 1

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 102
JUIN 2011
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER
MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



PROVENANT
DE FORETS GERÉES
DURABLEMENT
Pour plus d'infos
www.pefc.org

Où trouver Votre Ville ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

» Sport

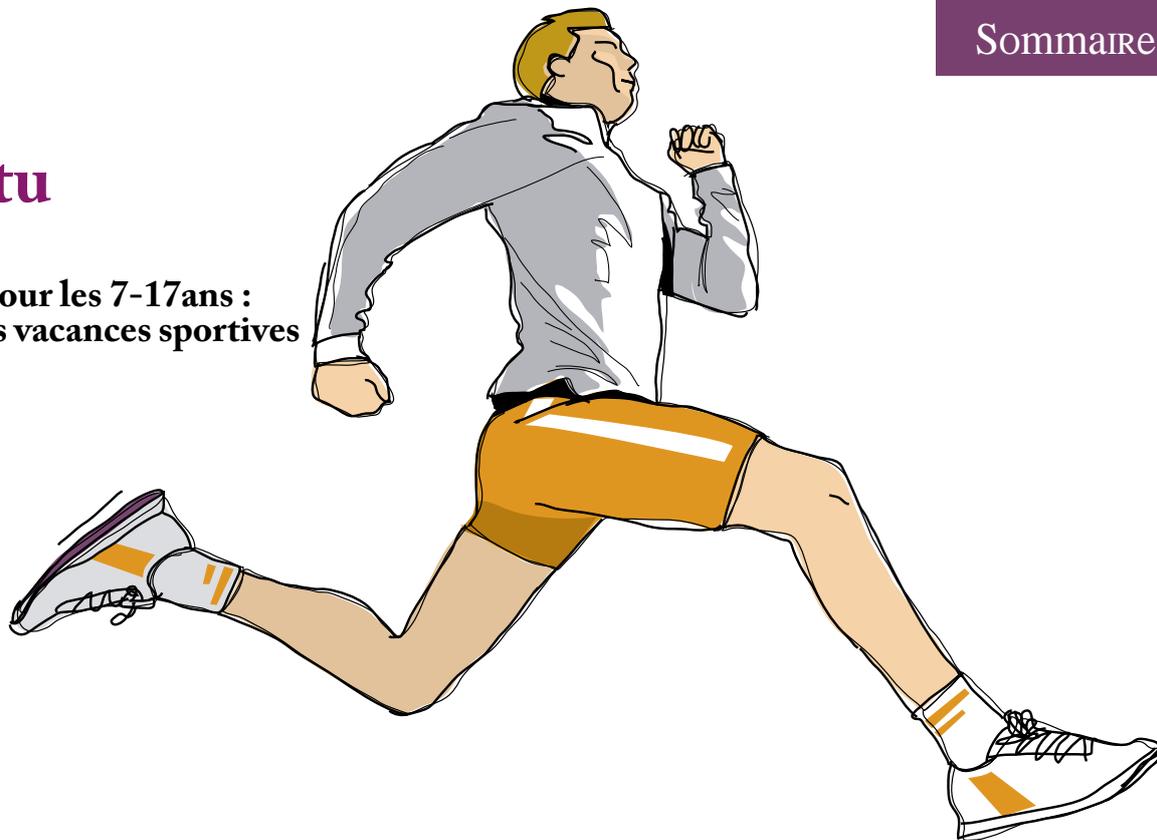
30

- **Basket :**
interview
de Jean-Léon Piat,
président
de l'UBC



22 Actu

- Pour les 7-17ans : des vacances sportives



7 Actu

- Les grands projets de la Ville.
À mi-mandat Jean-Pierre Gorges fait le point.



38 Environnement

- Une cabane pour les insectes



« Voilà où nous en sommes ! »

À mi-mandat, à un mois et demi des vacances d'été, Jean-Pierre Gorges souhaite expliquer aux Chartrains où en sont les grands projets de la Ville de Chartres. En effet, le Conseil Municipal fait et fera prochainement des choix importants, à la gare, pour le quartier Cathédrale, et aussi à Saint-Martin-au-Val, sans oublier des développements dans tous les quartiers de la ville ou presque. Dans le *Votre Ville* de juillet, le Député-Maire de Chartres s'expliquera sur le fonctionnement de la ville et parlera du projet de Cité Administrative qui facilitera l'utilisation des services publics par les habitants.



comme dans le cas de la gare par exemple, nous ne sommes pas seuls à avoir voix au chapitre. Il faut s'entendre sur le diagnostic. Il faut ensuite s'entendre sur le contenu de la solution que nous pouvons apporter. Aujourd'hui, dans un certain nombre de dossiers très importants, nous sommes proches de la décision, proches d'engager les réalisations.

C'est cela que je veux expliquer aux Chartrains, pour qu'ils puissent mieux comprendre les débats qui vont s'engager et les décisions que nous allons prendre.

portance des grands projets. Encore faut-il qu'on les leur présente, pour qu'ils les comprennent avant de les accepter, avant de les intégrer dans leur paysage personnel et familial. C'est pourquoi depuis notre belle élection en 2008, j'ai tenu à inviter les habitants de chacun des quartiers à tenir leur réunion de quartier à l'Hôtel de ville, devant la maquette où j'ai pu tout leur expliquer. Aujourd'hui, les réunions de quartier se déroulent à nouveau dans chaque quartier. Car les citoyens aiment aussi que le maire vienne les voir chez eux, pour discuter, dans le cadre concret de leur vie à Chartres.

Votre Ville : Pourquoi cette revue des grands projets de la ville ?

Les Chartrains doivent savoir où nous en sommes, à la moitié du mandat qu'ils ont confié à la municipalité. L'ambiance générale est bonne, et c'est le moment d'informer plus précisément les habitants sur les étapes à venir. Car les Chartrains me disent qu'ils attendent ces décisions.

Depuis 2008, nous avons beaucoup travaillé sur le fonctionnement de la Ville. Mais parallèlement, nous avons gardé le cap sur nos projets. Il faut simplement respecter les étapes une à une : étudier, consulter et débattre, et enfin décider. Et parfois,

Votre Ville : Dans les réunions de quartier, les gens vous parlent peu des grands projets mais beaucoup du fonctionnement quotidien...

C'est vrai. C'est normal parce que les gens ont leurs problèmes au quotidien, et ils veulent des réponses rapides. C'est vrai aussi parce que, quand ils ne savent pas à qui s'adresser, quand ils ont l'impression de tourner en rond et de se heurter à des murs, les gens viennent voir leur maire. Mais ils reconnaissent l'im-

Votre Ville : Quels sont les grands dossiers qui vont évoluer significativement dans les jours qui viennent ?

À mes yeux, tous les projets sont importants. Le Conseil Municipal va examiner ces jours-ci les projets que nous avons pour la gare, pour le quartier Cathédrale, pour Saint-Martin-au-Val. Le premier est le plus attendu, le deuxième est le plus sensible, le troisième est le plus ambitieux. Mais il y a tous les autres projets, dans tous les quartiers ou presque. C'est pourquoi j'ai souhaité les exposer dans le magazine municipal qui va chez chacun des Chartrains.



Le quartier de la Cathédrale et de la place Billard : nous choisirons le projet en juin

Nous avons lancé un marché d'études et de définitions qui laisse aujourd'hui en présence trois projets d'urbanisme. Nous choisirons au mois de juin, sachant que, la loi ayant évolué, nous pourrions également utiliser les bonnes idées des deux projets que nous ne retiendrons pas. Le

lauréat sera présenté au Conseil Municipal de juin, et vous en saurez plus dans le *Votre Ville* du mois de juillet.

Sans présumer du choix final, sachez que le parvis de la Cathédrale accueillera un centre d'interprétation destiné aux centaines de milliers de visiteurs de ce chef-d'œuvre, tout en préservant l'espace utilisé par les touristes et les pèlerins de cette cathédrale vivante.

Mais nous devons aussi trouver une destination au Musée des Beaux-Arts dont le fonction-

nement n'est pas satisfaisant. Jusqu'en 2013, nous sommes locataires du bâtiment qui appartient au Conseil Général, et qui demande beaucoup de travaux de restauration. J'ai commencé à en discuter avec Albéric de Montgolfier, en créant un comité de pilotage commun à nos deux collectivités.

En élargissant le cercle de notre observation du quartier, nous voyons que des espaces se libèrent ou vont se libérer. Nous allons construire des maisons traditionnelles sur le terrain de l'ancienne IND, la prison fermera en 2013, et le TGI sera transféré sur l'emplacement de la nouvelle cité judiciaire en 2017 selon le calendrier officiel du Ministère de la Justice. Je voudrais évidemment aller plus vite.

Il faudra donc trouver des destinations à tous ces espaces libérés, avec la création de vraies possibilités de stationnement pour des habitants qui en manquent cruellement.

Je n'oublie pas la place Billard, les rues des Changes et du Soleil d'Or. Notre premier objectif, à très court terme et en commençant par la rue du Soleil d'Or, va être de transformer ces voies en véritables rues piétonnes. On constate en effet facilement que les piétons et les touristes préfèrent rester sur des espaces qui ne sont pas ouverts aux voitures.

Les habitants me demandent d'ailleurs en réunion de quartier de limiter encore davantage la présence des voitures dans le secteur limité par des bornes. Les commerçants du quartier sont favorables à cette « piétonisation » du quartier.

Quant au marché, nous étudions la possibilité de fermer une partie de la halle pour en faire un marché semi-permanent, destiné notamment aux métiers de bouche. Ceux-ci souffrent en effet de la cherté des pas de porte dans le centre-ville de Chartres.



Le plateau Nord-Est et les anciens terrains de la base aérienne 122 : le coup d'envoi du nouveau Parc Expo

Je souhaite que le protocole d'accord concernant l'achat de ces terrains puisse être signé avant l'été. Cet accord concernera également le site de l'Établissement de Ravitaillement Sanitaire des Armées (ERSA) qui fermera en

2013.

Nous avons lancé l'appel d'offres pour la construction du nouveau Parc d'Expositions, qui sera installé aux Propylées.

Ce sera un équipement de 10 000 m² séparables, avec des hôtels, des restaurants, et, je le souhaite, un toit couvert de panneaux solaires. Ouverture programmée pour le premier trimestre 2014.

L'aérodrome va continuer de fonctionner, même si nous continuons à étudier sa relocalisation. Nous réglemtonnons son fonctionnement pour diminuer encore ses nuisances dues au bruit.

La zone commerciale de la Ma-

deleine sera transférée de l'autre côté de l'avenue Jean Mermoz. Elle sera toujours reliée au quartier par un passage, une traversée douce destinée aux piétons et aux vélos, dans l'esprit de ce qui se fait et de ce qui marche bien au cœur de ville de Chartres. Nous n'avons pas retenu la solution de la voie souterraine dont le projet déplaisait aux habitants. Une voie de circulation desservira l'ensemble de ce nouveau quartier commercial.

L'Odyssée, qui est un immense succès, va être dotée d'un nouveau bassin de 50 mètres en plein air. L'hippodrome, je l'ai dit, a vocation à être installé à Rechèvres. Le CRJS, qui accueille des stages sportifs d'un peu partout, va être récupéré par la Ville et transformé en maison des associations, aujourd'hui logées aux abbayes de Saint-Brice. Enfin, la plaine des jeux que nous avions prévue va être conservée et élargie, avec une priorité pour le football.

À Saint-Martin-au-Val : pour réussir, pas de demi-mesure

A Saint-Martin-au-Val, je m'étais engagé à construire un pôle archéologique de premier ordre fondé sur la découverte des vestiges du plus grand sanctuaire gallo-romain connu à ce jour. C'est dans ce sens que le grand architecte Paul Chemetov a travaillé à une réorganisation du quartier. Son projet nous sera rendu le 10 juin et présenté au Conseil Municipal ce même mois.

Les Hôpitaux de Chartres ont vidé deux bâtiments anciens,

Reverdy et Renouard-Saint-Loup, que la Ville va acquérir pour abriter nos archéologues. C'est pourquoi aussi j'ai demandé aux syndicats et aux associations de quitter progressivement les locaux des abbayes de Saint-Brice pour laisser la place au futur centre d'interprétation archéologique.

Pour réussir ce pari, il ne faut pas faire de demi-mesure.

Sachez que nous allons déplacer le camping, casser la tribune du stade de rugby, etc. L'objectif est de réaliser un espace muséographique de 4 000 m², aussi grand que le futur centre d'interprétation de la Cathédrale.





Le projet Gare est maintenant abouti

Le projet initial a évolué, à la demande de la SNCF et de Réseau Ferré de France. Principal changement : la dalle qui accueillera les bus, les cars, et aussi les piétons et les vélos, prendra place derrière les voies, et non au-dessus. Une passerelle reliera cette dalle à la gare et à la place Sépard, en desservant au passage les quais et les voies ferrées. La place Sépard restera destinée aux piétons.

Dès que nous aurons acheté les terrains, je l'espère avant l'été, nous allons lancer l'aménagement de tout ce que nous voulons faire derrière les voies : la rue qui désenclavera le quartier, et qui desservira la dalle, un parking de 2800 places, et une grande salle de spectacle culturelle et sportive de 5 000 à 6 000 places.

C'est un projet majeur, qui a été un peu long à finaliser parce qu'il fallait concilier les demandes de tous les partenaires.

Beaulieu engage la deuxième étape de son réaménagement

En effet la première phase est déjà largement engagée. Prochaine étape : fin juin, l'avenue Fran-

çois Mitterrand sera ouverte. Elle sera bordée d'un parc et d'ilôts de logements qui ont déjà trouvé leurs promoteurs.

Les bâtiments anciens des rues des Petits Clos et des Blottes vont être déconstruits d'ici deux ans. Les occupants des 90 logements concernés vont se voir proposer d'autres logements, à Beaulieu ou dans d'autres quartiers, conformément à notre politique constante de mixité sociale.

Au Conseil Municipal de juin, nous lancerons le projet de réalisation d'une nouvelle Maison Pour Tous, dans l'esprit de celle qui se construit à Rechèvres.

Les travaux du nouveau mail commercial et des 146 logements qui le surmontent ont commencé. Ils s'achèveront courant 2012.

Bel-Air : je veux relancer ce dossier

Je ne suis pas satisfait de l'avancement des choses, d'autant plus que ce quartier est facile à transformer. Nous allons travailler sur le projet de construire une nouvelle école, pour accueillir aussi les enfants des nouvelles familles installées aux Hauts Saumons. Nous voulons également une nouvelle Maison Pour Tous, des maisons et des commerces. Pendant ce mois de juin, je veux complètement relancer ce dossier.

Rechèvres continue sa transformation

La nouvelle Maison Pour Tous, à laquelle nous garderons le nom de « salle de la Cité » sera achevée pour Noël prochain. Des commerces seront installés dans son rez-de-chaussée. Cet équipement viendra compléter les réaménagements de la place de l'abbé Stock et de l'avenue de la République. Nous avons posé la première bordure de l'éco-quartier de la Roseraie, qui accueillera progressivement 700 logements. Nous en sommes à l'aménagement du terrain, de ses rues et de ses réseaux, en ayant le souci de bien les relier aux rues de la Roseraie et des lilas.

À Rechèvres 200, la Société Publique d'Aménagement fait travailler dix cabinets d'architectes et dix promoteurs, pour la construction de 583 logements, des pavillons et des petits collectifs. Le quartier restera une cité-jardin et la disposition de ses rues en forme de raquette sera conservée.

Enfin, nous allons étudier le transfert de l'hippodrome sur le plateau, en proximité du quartier, sur l'emplacement d'un cône de visibilité sur la Cathédrale.

Circulation

Une zone 30 élargie et une zone 20 de rencontre

Depuis le 26 mai dernier, une zone 30 est instaurée dans les rues Chanzy, de Châteaudun, Brossolette, Saint-Thomas et une zone 20 de rencontre, en basse ville, donne la priorité aux piétons.

Dans le quartier Chanzy, en zone 30, les vélos peuvent rouler à double sens y compris dans les rues à sens unique, sur des espaces signalés par un marquage et des panneaux. Les voitures, les bus et les motos ont l'obligation de respecter la zone 30.

Ce sont de simples principes de prudence pour permettre une cohabitation harmonieuse de tous les usagers de l'espace public, automobilistes, motards, piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.

Aucune place de stationnement n'a été supprimée. Pour autant, les cyclistes ne sont pas autorisés à faire n'importe quoi ! Ils doivent eux aussi respecter automobilistes et piétons.

De nouveaux aménagements ont également été réalisés en basse ville où la zone 30 devient une zone 20 et donne la priorité aux piétons, sans pour autant se transformer en aire piétonne ou en place publique !

La vitesse est limitée à 20km/h pour tous les véhicules (vélos, motos, autos, etc.).

Le piéton peut marcher sur la chaussée. Il est prioritaire sur tous les véhicules, y compris les vélos. Toutes les chaussées sont à double sens, même les rues à sens unique. Le stationnement et l'arrêt des véhicules sont autorisés uniquement sur les places prévues à cet effet.



La zone 30 déjà en vigueur sur les boulevards du cœur de ville (ici bd Chasles) est étendue au quartier Chanzy.

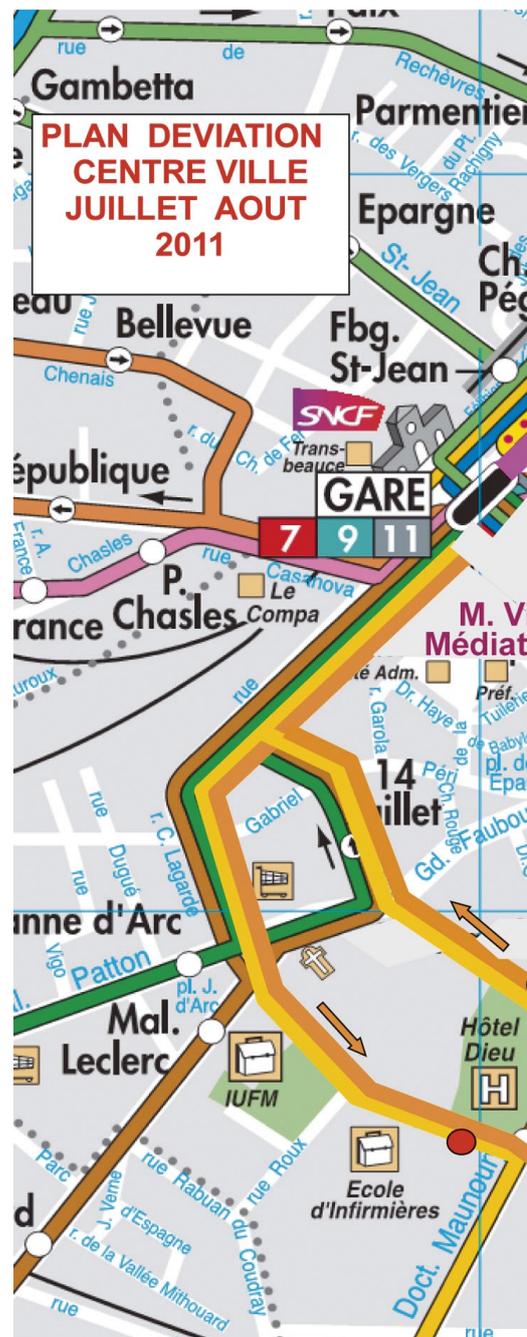


Usagers	Aire piétonne	Zone de rencontre	Zone 30
<p>Piétons et personnes à mobilité réduite</p>	<p>Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules. Ils peuvent circuler sur toute la largeur de l'espace public.</p>		<p>Il n'y a plus de marquage au sol. Le piéton peut traverser où il veut. La vitesse réduite permet la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité tout le long de la chaussée.</p>
	<p>L'aménagement des zones est soumis au respect des principaux textes législatifs et réglementaires concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées</p>		
<p>Cyclistes</p>	<p>Les cyclistes peuvent circuler dans les aires piétonnes, sauf dispositions contraires. Ils doivent s'y déplacer au pas et céder la priorité aux piétons.</p>	<p>Comme tous les autres véhicules ils sont tenus de céder la priorité aux piétons.</p>	<p>Leurs relations avec les autres usagers sont régies par les règles de priorité classiques du code de la route. Ils ne sont pas autorisés à circuler sur les trottoirs. Les cyclistes et les modes motorisés se partagent la chaussée.</p>
		<p>La règle générale est celle du double sens cyclable. Les rues en sens unique peuvent être empruntées dans les deux sens, sauf dispositions contraires.</p>	
<p>Véhicules motorisés</p>	<p>Les véhicules autres que les vélos ne sont pas admis à circuler sauf ceux nécessaires à la desserte interne de la zone suivant les règles de circulation. Ils doivent rouler au pas. Tout stationnement est gênant donc verbalisable.</p>	<p>Leur circulation est autorisée avec une vitesse limitée à 20km/h, sans limitation de trafic. Ils sont tenus de céder la priorité aux piétons et aux cyclistes. Tout arrêt ou stationnement en dehors des emplacements aménagés est gênant donc verbalisable.</p>	<p>Leur circulation est autorisée avec une vitesse limitée à 30km/h, sans limitation de trafic. Leurs relations avec les autres usagers, de même que leur stationnement, sont régies par les règles classiques du code de la route.</p>
<p>Transports publics</p>	<p>Les transports publics sont admis à circuler. Ils sont soumis aux mêmes règles de priorité que les autres véhicules motorisés.</p>		

Bordures et traversées piétonnes du cœur de ville

Travaux d'été

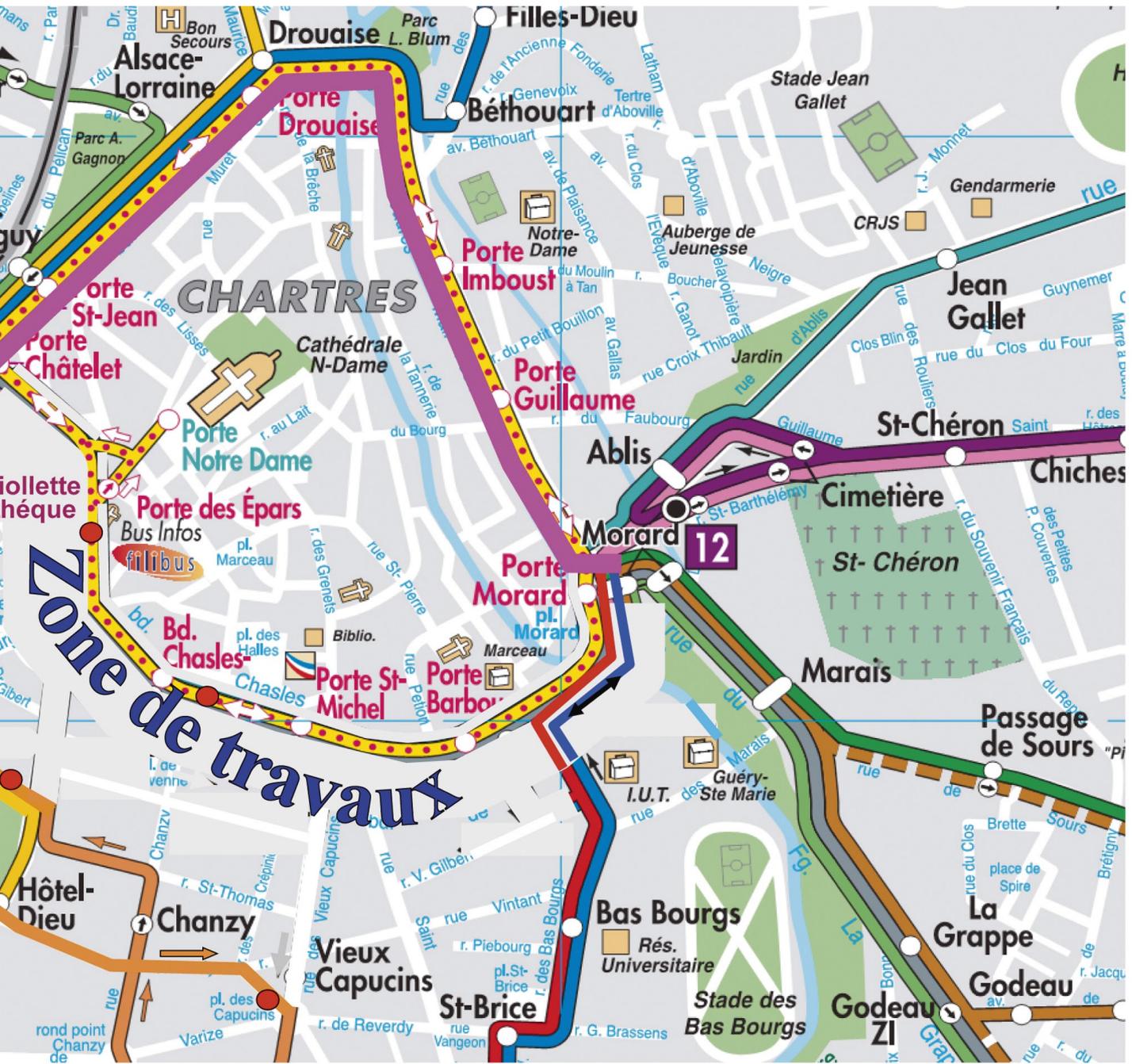
A partir du 4 juillet et jusqu'au 31 août, la Ville va procéder à des travaux de réfection des voies de bus et des traversées piétonnes des boulevards du cœur de ville.



De la place de la Porte Saint-Michel à la place Châtelet, les boulevards traversant le cœur de ville vont être refaits à neuf pendant l'été. « Nous avons choisi de programmer ces travaux pendant la période des vacances pour perturber le moins possible le trafic » précise Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'aménagement, « il faut déposer les bordures de délimitation des voies de bus, reprendre les traversées piétonnes, reprofiler les quatre voies pour les rendre étanches. Toutes les bouches d'engouffrement seront également reprises. Enfin, un marquage en résine sera effectué.»

Les entreprises retenues (Eiffage Travaux Publics et Colas Centre Ouest) interviendront ensemble afin de limiter le temps des travaux à deux mois seulement. Deux voies seront laissées disponibles pendant l'exécution du chantier et une déviation sera mise en place au jour le jour avec un service de sécurité pour accompagner les piétons. En revanche, les transports en commun (à l'exception du Relais des Portes et de la Navette bleue) ne pourront plus emprunter les boulevards pendant la durée des travaux. (plan de circulation des bus page ci-contre).





-  ITINERAIRE de DEVIATION Lignes 2 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8 / 9 / 11
-  Relais des portes circule normalement
-  Arrêt Provisoire
-  Ligne 01

Depuis le 30 mai, la vidéo-verbalisation mise en place

Face à des infractions répétées aux règles de stationnement, et spécialement devant les excès du stationnement en double file qui empêche toute circulation, la Ville de Chartres a institué une vidéo-verbalisation à certains endroits bien précis :

places Marceau, du Cygne, des Epars, d'Evora, Cloître Notre Dame, rue Jehan-Pocquet. Des panneaux spécifiques préviennent les automobilistes qu'ils se trouvent dans une zone de vidéo-verbalisation.

19 JUIN 2011

LES AMIS DE JULES
ORGANISENT

LE BRIC
À BRAC
DU
QUARTIER DES VILLAINES-COMTESSES

BULLETINS D'INSCRIPTION SUR LE BLOG [HTTP://JULESETCOMTESSES.CANALBLOG.COM/](http://JULESETCOMTESSES.CANALBLOG.COM/)
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : 06.40.18.50.35

Salon des Associations, les 3 et 4 septembre

Inscrivez-vous !

Les associations chartraines tiendront salon boulevard Chasles, place des Epars et esplanade de la Résistance, les 3 et 4 septembre prochains.

Inscriptions à la Direction de l'Événementiel et des Animations de la Ville, au 2^e étage de l'Hôtel des Cordeliers, place de l'Étape au Vin, avant le 10 juin,

Pour tous renseignements complémentaires,
Sylvère Leloup
tél. 02 37 18 47 92.

Vendredi 24 juin
de 20h à 23h30

12^e édition de la Fête de l'Eau

Pour la 12^e année consécutive, la Fête de l'Eau investira la Basse Ville. 33 animations gratuites du parc des Bords de l'Eure au square Guy-Nicot. Un événement proposé par l'association Chartrestivales.

Ce premier événement de la saison estivale regroupera des spectacles musicaux, des démonstrations nautiques et des jeux d'eau. Un groupe d'artistes «Les Shows du cuivre» déambulera tout le long du parcours. «Nouveauté cette année, les spectateurs vont pouvoir s'essayer aux joutes nautiques», annonce Michel Brisson, président de l'association Chartrestivales.

Les différents ponts et points de la ville basse accueilleront :

- **des concerts de musique** : Tropic'Ka, Music Club Academy, Bloc' Not, Patatrak, Christophe Cintrat, les Feux Follets...
- **des démonstrations** : club d'aviron du Loir, course de canoë-kayaks, pêche avec la Gardonnette Chartraine, spectacle de danse par l'Ecole Massaro...
- **des concours** : pêche à la truite, pêche aux petits poissons...
- **des jeux d'eau** : pêche aux canards, baby foot géant, joutes nautiques...
- **des promenades en barques**
- **des dégustations d'eau** : bar à eau Véolia
- **des expositions** : l'une proposée par la Ville de Chartres à la Collégiale Saint-André, la seconde par la Gardonnette Chartraine au square Guy-Nicot. Les enfants pourront profiter d'animations qui leur seront spécialement dédiées :
- **un manège pour enfants** avec 14 places
- **la Maison Pour Tous de Beaulieu** présentera une grande fresque sur le thème de l'eau
- **l'Embarca'son**, manège pour enfants mû par les parents et animé par son accordéoniste
- **le château des enfants**, structure gonflable
- **une pêche aux petits poissons** et aux canards
- **des petits bateaux** sur l'eau radio télécommandés
- **la lance des pompiers**, atelier d'apprentissage au maniement des lances à incendie.

Au coucher du soleil, l'Eure s'illuminera et les nageurs de clubs nautiques euréliens descendront la rivière munis de feux de Bengale et de torches. Une descente qui se clôturera par des fontaines lumineuses sur le Pont du Massacre.

Un événement qui s'annonce fort en émerveillement !

Du 30 juin au 27 août

Les Soirées Estivales de Chartres fêtent leurs 20 ans !

Pour la 20^e édition, on retrouvera les plus grands succès des Soirées Estivales au cœur de la ville, du jeudi 30 juin au samedi 27 août.

Michel Brisson, président de l'association Chartrestivales et toute son équipe proposent des animations gratuites ouvertes au public durant tout l'été. En 2010, 24000 personnes ont assisté à ces soirées.

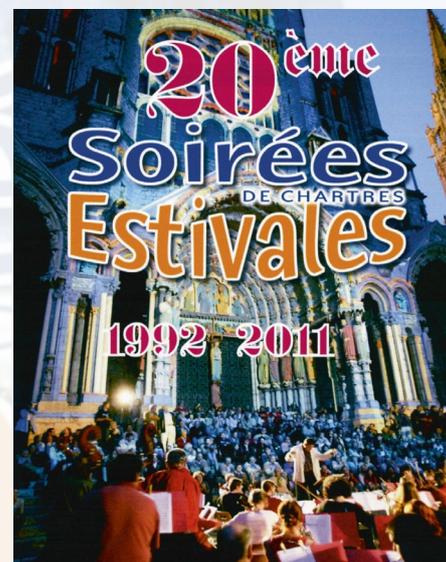
«Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple», phrase de Jacques Prévert qui, selon Michel Brisson, «convient bien à l'état d'esprit de l'association Chartrestivales».

Pendant 59 jours, 50 spectacles de 17 styles variés seront répartis dans 12 lieux différents à partir de 21h : deux représentations d'orchestre symphonique, deux de jazz-blues, sept concerts d'orgue, trois soirées théâtrales, deux spectacles de danse, cinq concerts de musique celtique, une fanfare de rue en déambulation. Deux concerts de chansons françaises, six spectacles pour enfants,

une représentation de trompes de chasse, un concert de cuivres. Michel Brisson adresse «un coup de chapeau aux 20 bénévoles qui s'investissent énormément. 20 ans déjà ! Le temps passe vite. Nous avons commencé avec très peu de spectacles et aujourd'hui, nous en proposons 50, soit 6 par semaine, durant l'été. Le public peut ainsi profiter de soirées très agréables en venant dîner en ville, assister aux spectacles et enchaîner sur les illuminations de «Chartres en Lumières».

L'association a fait éditer un timbre à l'effigie de cette 20^e édition. Michel Brisson remercie «la Municipalité de Chartres pour son soutien financier sans lequel les Soirées n'existeraient pas, et les services techniques de la Ville pour leur gentillesse et leur disponibilité».

Sur scène pour ce 20^e anniversaire, les 20 artistes ou groupes qui ont rendu célèbres ces Soirées :



Deux événements à ne pas manquer !

Au portail Sud de la Cathédrale Samedi 30 juillet

pour leur 3^e participation, *The Littles*, 4 garçons de Nîmes. Avec eux, revivez la légende et le répertoire des Beatles ! Bluffant !

Samedi 13 août

The Blues Brothers Tribune, les Blues Brothers made in Marseille. Huit artistes sur scène. Epoustouffant !

Temps forts

La fanfare de rue *Les Show du cuivre* déambulera le samedi 2 juillet place Billard de 10h à 12h30 et dans les rues du centre ville à partir de 14h.

Une semaine dédiée à la musique celtique

du lundi 1^{er} au samedi 6 août.

Ce 20^e anniversaire sera la consécration de plus de 593 soirées, avec 4000 artistes et plus de 20 genres musicaux !

Contact : Michel Brisson, président de l'association Chartrestivales, 5 cloître Notre-Dame .

Tél : 06 89 10 60 71.

chartrestivales@chartrestivales.com www.chartrestivales.com

Juillet		Août	
Samedi 2	Fabrice Héricourt	Mardi 2 août	Kat Mataf
Lundi 4	Hot Swing Orchestra	Vendredi 5 août	The Sandsacks
Mardi 5	La Ronde de Chartres	Samedi 6 août	Cap à l'Ouest
Vendredi 8	Les Trompes de chasse	Lundi 8 août	Ecole de danse Massaro
Mardi 12, Mardi 9 et Samedi 23 août	Théâtre Portail Sud	Mercredi 10 août	Gaston
Mardi 19	Urbain Lambert	Samedi 20 août	Les Buissonniers
Mercredi 20	Jean-Jacques Sylvestre	Lundi 22 août	La Zinzin Family
Samedi 23	Rogers Esse	Mercredi 24 août	Rocky Bulle
Mardi 26	Clin d'œil	Vendredi 26 août	Albert Meslay
Samedi 30	The Littles	Samedi 27 août	La Bande à Fernande



Visite guidée vendredi 17 juin

Chartres en Lumières en rollers

Venez découvrir en rollers les coulisses de l'évènement Chartres en Lumières à travers un circuit de 7km.

Un guide de l'office de tourisme commentera les aspects artistiques et techniques de *Chartres en Lumières*. Pour la sécurité des randonneurs, la police municipale et l'association *Chartres rollers*, encadreront cette manifestation ouverte à tous (mineurs sur autorisation parentale et avec encadrement de leurs représentants légaux), licenciés ou non licenciés, de la Fédération Française de Rollers et Skating.

L'inscription est gratuite mais obligatoire. Le participant, en s'inscrivant, reconnaît qu'il a un niveau de patinage lui permettant de maîtriser sa vitesse et son freinage. Les personnes ne s'étant pas inscrites ne pourront pas participer à la randonnée. Par conséquent, les organisateurs déclinent toute responsabilité à leur rencontre.

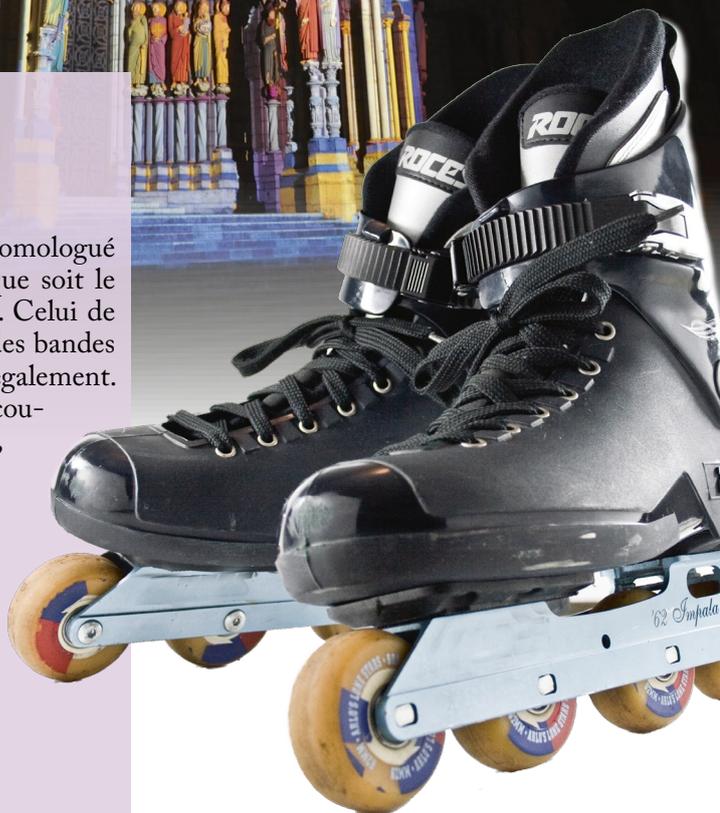
Les bulletins d'inscription sont à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville, auprès de l'association *Chartres rollers* ou à imprimer sur le site www.chartres.fr, à partir du 30 mai. Il est impératif de les remettre aux organisateurs le 17 juin à 22h, afin de les faire valider.

Rendez vous vendredi 17 juin sur le parvis nord de la cathédrale à 22h pour les inscriptions. Départ du parvis nord de la cathédrale à 22h 30.



Quelques consignes de sécurité

Le port du casque homologué est obligatoire quel que soit le niveau du participant. Celui de vêtements intégrant des bandes réfléchissantes l'est également. Protège-poignets, coudières, genouillères, sont fortement recommandés. Chacun des participants devra être personnellement assuré et est libre de souscrire une assurance individuelle accident.



2^e édition de la Nuit des Cathédrales, le 24 juin

Notre-Dame en nocturne

La Nuit des Cathédrales est née Outre-Rhin et a gagné la France. Après Metz, Nancy, Strasbourg, Châlons-en-Champagne, Chartres avait ouvert sa cathédrale l'andernier pour une soirée exceptionnelle.

Devant le succès, les *Amis de la cathédrale*, association organisatrice de l'événement, renouvelle l'opération cette année.

L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir ou redécouvrir à un public peu habitué aux lieux, ces joyaux architecturaux que sont les cathédrales. Le vendredi 24 juin, l'édifice restera ouvert jusqu'à minuit et tout un programme culturel y sera proposé.

De 19h30 à 20h45, des visites gratuites seront proposées en français et en anglais. Pendant ce temps, les enfants de 7 à 11 ans pourront participer à un atelier découverte qui se tiendra à l'intérieur de la cathédrale.

À 20h45, la voix de Pierre Fresnay récitant *la présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres* de Charles Péguy sera diffusée, accompagnée d'une illustration sur écran géant.

À 21h, place au théâtre avec quelques extraits de *Becket ou l'honneur de Dieu* d'Anouilh, dits par la compagnie du Théâtre en Pièces.

À 21h30, le groupe *Cosmos* présentera sur le labyrinthe une chorégraphie méditative qui sera suivie à 22h d'un dialogue orgue/voix solo.




Nuit des Cathédrales
de la Région Centre
2011

Chants, musiques, animations...
Entrée libre et gratuite

24 Juin
Blois - Bourges - Chartres

Chartres - www.chartres.com

À la nuit tombée, quand les couleurs de *Chartres en Lumières* apparaîtront au portail nord, un court récit enregistré racontera, en boucle, l'histoire de la cathédrale de Chartres.

À 22h30, reprise de la séquence théâtre et à 23h reprise de la chorégraphie sur le labyrinthe. Avant la fermeture des portes et la descente aux chandelles dans la crypte, on pourra entendre encore une fois le poème de Péguy.

Le 18 juin, de Berchères-les-Pierres à Chartres

Sur le chemin des carriers

Le samedi 18 juin, les Chartrains qui le souhaitent pourront emprunter le chemin des carriers de Berchères-les-Pierres jusqu'à la Porte Guillaume à Chartres. Diverses haltes seront prévues sur le parcours. Un bus municipal les attendra place de Ravenne à 14h pour les conduire à l'endroit où ces travailleurs de la pierre s'affairaient au Moyen Age.



De gauche à droite : Christian Serive maire de Berchères les Pierres, Elisabeth Fromont vice-présidente du Conseil Général, Patrick Gérardet adjoint au maire de Chartres, Guy Marie trésorier de l'association Berch'Pierre, Marc Thieffry président "Attelage Organisation", François Bonny président de l'association Berch'Pierre.

Programme du samedi 18 juin

14h : Les Chartrains sont invités à prendre le bus de la Ville stationné place de Ravenne pour se rendre à la carrière de Berchères-les-Pierres (sur inscription préalable au 02 37 23 41 78).

14h30 : Visite du front de taille de Berchères-les-Pierres par l'association *Berch'Pierre*. Marche sur le chemin des carriers jusqu'à la Porte Guillaume où l'association offrira les premières pierres de la reconstruction de la Porte Guillaume.

1^{re} halte : La Croix de Gellainville : visite de l'église. Rafraîchissements prévus.

2^e halte : statue du Pèlerin aux Trois Ponts avec rafraîchissements. Explications du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Continuation par le Plan vert avant l'arrivée à la Porte Guillaume. Explications du site vers 18h30. Présence de l'équipe de l'association de *La Dame à la Licorne* en costumes d'époque.

« Ce chemin historique permettait le transport des pierres qui ont servi à la construction de la cathédrale » annonce d'emblée Patrick Gérardet, adjoint chargé de la promotion et du rayonnement de la Ville. « Sans les pierres extraites de la carrière de Berchères-les-Pierres et son chemin pour leur transport, la cathédrale de Chartres ne serait pas classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Le front de taille se trouvait dans le bois de la Garenne. Les pierres ayant servi à l'édification de la cathédrale étaient transportées en carriole. Au Moyen Age, les carriers traversaient Gellainville et le Coudray, poursuivaient le long de l'Eure jusqu'à la rue du Faubourg Guillaume, avant de monter par la rue du Bourg jusqu'à la cathédrale. Les blocs les plus lourds – certains

pesaient plus d'une tonne – étaient transportés sur l'Eure par bateau ».

Ouvrir ce chemin aux randonneurs et aux touristes : un projet porté par les communes de Chartres, de Berchères-les-Pierres et par l'association *Berch'Pierre*. « Ce chemin de randonnée d'un peu plus de 10 km est très agréable, avec des vues remarquables sur la cathédrale. Il mènera les marcheurs et les touristes de la carrière de pierres à la cathédrale. Bientôt, Berchères-les-Pierres sera desservi par le chemin de fer Chartres-Voves, ce qui permettra un accès facile pour les visiteurs. Le chemin deviendra un élément incontournable du développement touristique et économique de Chartres et de sa région », précise Patrick Gérardet.

Mairie annexe de La Madeleine

Privilégier la proximité

La mairie annexe de la Madeleine, située 32 Mail Jean de Dunois à Chartres, vous accueille tous les jours le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h, les mercredis et jeudis de 14h à 17h. La mairie annexe est fermée le samedi.



Vous pouvez y effectuer les démarches suivantes :

Demander un acte d'état-civil (naissance mariage, décès).

Faire légaliser votre signature sur un document en français (il faut signer sur place), la légalisation est utilisée notamment pour les attestations de vie commune, les attestations sur l'honneur, les attestations de vie.

Faire certifier conforme un document uniquement pour l'étranger.

Faire établir un livret de famille

Vous faire recenser dès l'âge de 16 ans. Attention ! Le recensement militaire est obligatoire et l'attestation sera exigée pour passer des examens, ou le permis de conduire. Vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 30 décembre à

la mairie annexe, ou jusqu'au 31 décembre à l'Hôtel de Ville.

Faire établir une autorisation de sortie de territoire pour vos enfants mineurs et non pourvus d'un passeport, un certificat de vie .

Vous informer sur les pièces à fournir pour une attestation d'accueil, un passeport.

Faire une demande de carte nationale d'identité et venir la retirer.

Effectuer une inscription scolaire et l'inscription en restauration scolaire. Déposer un objet trouvé ou bien rechercher un objet perdu. Vous renseigner sur l'obtention de la médaille du travail

Obtenir des informations pour constituer un dossier de mariage, faire une demande de loge-

ment, déclarer un chien, connaître les possibilités d'inhumation au cimetière ou rechercher une sépulture.

Le personnel de la mairie annexe est à votre écoute et s'efforcera de vous apporter tous les renseignements administratifs que vous souhaitez.

La mairie annexe dispose également d'un accueil assistantes sociales, d'une permanence de la Caisse d'allocations familiales, de la Caisse régionale d'assurance maladie et propose sur rendez-vous les services d'un écrivain public.

Mairie annexe de la Madeleine

Tél : 02 37 88 45 16.

Info BIJ

« Tu fais quoi pendant tes vacances ? »

Du 6 au 30 juin, au BIJ, vous trouverez toutes les infos et la documentation concernant les centres de loisirs, les colonies de vacances, les stages sportifs et culturels, les auberges de jeunesse, les chantiers de jeunes bénévoles, le Pass'jeune... Accueil libre, anonyme et gratuit.

**Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse 32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES Tel: 02.37.23.42.32 Bij28@ville-chartres.fr
www.chartres.fr rubrique "Votre Mairie"**



Vacances estivales dans les Maisons Pour Tous

Des activités variées pour les jeunes

Les jeunes de 12 à 17 ans auront le choix durant tout le mois de juillet entre diverses activités liées à la culture, au sport et au loisir, élaborées par l'équipe diplômée du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Maison Pour Tous de Beaulieu

2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69.

Lundi 4 juillet

Matin : *accueil, Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 5 juillet

Matin : *water polo à L'Odyssee.*

Après-midi : *ultimate.*

Mercredi 6 juillet

Journée : *journée Glisse, ski nautique.*

Jeudi 7 juillet

Matin : *squash / badminton.*

Après-midi : *danse africaine.*

Vendredi 8 juillet

Matin : *patinoire l'Odyssee.*

Après-midi : *hockey sur gazon.*

Lundi 11 juillet

Matin : *accueil, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 12 juillet

Matin : *équitation.*

Après-midi : *baseball.*

Mercredi 13 juillet

Matin : *beach soccer.*

Après-midi : *visite de la crypte de la cathédrale de Chartres.*

Vendredi 15 juillet

Journée : *Journée détente au parc de loisirs de Brou.*

Lundi 18 juillet

Matin : *accueil : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 19 juillet

Matin : *cirque.*

Après-midi : *pétanque.*

Mercredi 20 juillet

Matin : *kayak.*

Après-midi : *visite des grottes du Foulon.*

Jeudi 21 juillet

Journée : *à la mer, visite de Deauville / baignade.*

Vendredi 22 juillet

Matin : *roller.*

Après-midi : *bowling.*

Lundi 25 juillet

Matin : *accueil : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 26 juillet

Matin : *handball.*

Après-midi : *piscine l'Odyssee.*

Mercredi 27 juillet

Matin : *patinoire l'Odyssee.*

Après-midi : *cinéma.*

Jeudi 28 juillet

Journée : *Journée Nautique voile / catamaran.*

Vendredi 29 juillet

Matin : *cuisine.*

Après-midi : *goûter de fin de vacances.*

Activités spécifiques

Journées nautiques

3 grandes journées d'évasion basées sur le thème de l'eau :

mercredi 6 juillet : *ski nautique*

Nous proposerons aux participants de découvrir et d'expérimenter cette nouvelle discipline. Sensations fortes garanties ;

jeudi 21 juillet :

sortie à Deauville

Nous organiserons une sortie à la mer dans une magnifique station balnéaire. Les jeunes pourront goûter aux plaisirs d'une très belle plage d'une part, mais également découvrir

la commune de Deauville qui est considérée, avec son casino, ses places, ses villas classées, ses champs de courses, ses ports de plaisance, son Festival du cinéma américain... comme une des plus prestigieuses en France.

Nous prévoyons une très agréable journée en perspective.

Et nous sommes certains que cette sortie marquera,

positivement, l'esprit des jeunes pour très longtemps.

Le jeudi 28 juillet : catamaran

Le temps d'une journée

d'aventures, nous permettrons

aux jeunes de découvrir cette

embarcation et de goûter aux

plaisirs de la voile.

Maison Pour Tous des Hauts de Chartres

5 rue des Hauts de Chartres
Tél. 02 37 23 40 70.

Thème : Découverte des activités

physiques de pleine nature

Stage de danse du 5 juillet

au 7 juillet.

Lundi 4 juillet

Matin : *accueil (Ping pong, baby foot, billard...).*

Après-midi : *foot en salle.*

Mardi 5 juillet

Journée : *à Brou.*

Mercredi 6 juillet

Matin : *escalade.*

Après-midi : *piscine L'odyssee.*

Jeudi 7 juillet

Matin : *gym acrobatique.*

Après-midi : *cinéma.*

Vendredi 8 juillet

Journée : *golf et catamaran.*

Lundi 11 juillet

Matin : *accueil (ping pong, baby foot, billard...).*

Après-midi : *foot en salle.*



ines

Mardi 12 juillet
Journée Xtrem Aventure.

Mercredi 13 juillet
Matin : patinoire L'Odyssee.
Après-midi : piscine L'Odyssee.

Vendredi 15 juillet
Matin : beach volley.
Après-midi : bowling.

Lundi 18 juillet
Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : tournoi de foot en salle.

Mardi 19 juillet
Journée à Cloyes-sur-Loir.

Mercredi 20 juillet
Journée au Zoo de Cerza.

Jeudi 21 juillet
Matin : plongée.
Après-midi : canoë kayak.

Vendredi 22 juillet
Matin : beach soccer.
Après-midi : base ball.

Lundi 25 juillet
Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : foot en salle.

Mardi 26 juillet
Journée VTT.
Journée à Cloyes-sur-Loir.

Mercredi 27 juillet
Journée au domaine de Comteville.

Jeudi 28 juillet
Matin : tir à l'arc.
Après-midi : piscine L'Odyssee.

Vendredi 29 juillet
Bilan des vacances et repas.

Maison Pour Tous de Bel-Air

4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67.

Lundi 4 juillet
Matin : présentation des vacances et de l'équipe.
Après-midi : foot en salle et activité à la carte.

Mardi 5 juillet
Matin : accueil court métrage.
Après-midi : piscine l'Odyssee.

Mercredi 6 juillet
Matin : patinoire l'Odyssee.
Après-midi : activité à la carte (sport et groupe court métrage).

Jeudi 7 juillet
Sortie à la journée la mer des sables et activité structure libre.

Vendredi 8 juillet
Matin : accueil court métrage.
Après-midi : activité à la carte

(sport et groupe court métrage).

Lundi 11 juillet
Matin : présentation de la semaine et des groupes.
Après-midi : foot en salle/court métrage.

Mardi 12 juillet
Matin : tournoi à Bel-Air.
Après-midi : tournoi à Bel-Air/ court métrage + atelier danse.

Mercredi 13 juillet
Matin : patinoire l'Odyssee.
Après-midi : piscine l'Odyssee.

Vendredi 15 juillet
Matin : accueil, baby, ping-pong, fléchettes, billard.
Après-midi : cinéma voir la séance avec le groupe.

Lundi 18 juillet
Matin : accueil.
Après-midi : escalade.

Mardi 19 juillet
Sortie à la mer (Cabourg char à voile).

Mercredi 20 juillet
Sortie à Brou.

Jeudi 21 juillet
Matin : accueil/court métrage.
Après-midi : piscine à l'Odyssee.



**MAISON
POUR TOUS**

espace des associations
des jeunes et des familles

Vendredi 22 juillet

Canoë kayak à la journée au bord de l'Eure.

Lundi 25 juillet

Matin : *accueil.*

Après-midi : *tir à l'arc à Chartres.*

Mardi 26 juillet

Matin : *tournoi city stade.*

Après-midi : *accueil court métrage/montage vidéo.*

Mercredi 27 juillet

Matin : *patinoire.*

Après-midi : *piscine l'Odysée.*

Jeudi 28 juillet

Sortie à Cloyes.

Vendredi 29 juillet

Matin : *présentation du film ; repas.*

Après-midi : *bowling.*

Séjour au Puy du Fou, histoire de «ouf» : deux jours et deux nuits sont prévus pendant les vacances de juillet.

Maison Pour Tous de Saint Chéron

2, rue de la Mare à Boulay
Tél. 02 37 23 40 72.

Lundi 4 juillet

Matin : *accueil.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 5 juillet

Sortie à Brou.

Mercredi 6 juillet

Sortie au Futuroscope.

Jeudi 7 juillet

Sortie au Futuroscope.

Vendredi 8 juillet

Matin : *golf.*

Après-midi : *catamaran.*

Lundi 11 juillet

Matin : *accueil libre.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 12 juillet

Sortie extrême-aventure.

Mercredi 13 juillet

Matin : *patinoire.*

Après-midi : *BMX.*

Vendredi 15 juillet

Matin : *squash.*

Après-midi : *bowling.*

Lundi 18 juillet

Matin : *accueil.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 19 juillet

Sortie zoo.

Mercredi 20 juillet

Sortie à Brou.

Jeudi 21 juillet

Matin : *jeux de société.*

Après-midi : *piscine.*

Vendredi 22 juillet

Matin : *plongée.*

Après-midi : *cinéma.*

Lundi 25 juillet

Matin : *accueil libre.*

Après-midi : *futsal.*

Mardi 26 juillet

Sortie à Cloyes.

Mercredi 27 juillet

Sortie.

Jeudi 28 juillet

Matin : *sortie parc Papéa.*

Après-midi : *sortie.*

Vendredi 29 juillet

Matin : *bilan.*

Après-midi : *jeux, goûter, rangement, nettoyage.*

Maison Pour Tous de La Madeleine

Mail Jehan de Dunois
Tél. 02 37 88 45 00.

Lundi 4 juillet

Matin : *accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...).*

Après-midi : *footcity.*

Mardi 5 juillet

Zoo de Thoiry.

Mercredi 6 juillet

Matin : *vélo rail.*

Après-midi : *piscine.*

Jeudi 7 juillet

Matin : *kayak.*

Après-midi : *bowling.*

Vendredi 8 juillet

Matin : *activités au choix.*

Après-midi : *piscine.*

Lundi 11 juillet

Matin : *accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...).*

Après-midi : *BMX.*

Mardi 12 juillet

Matin : *beach volley/beach soccer.*

Après-midi : *piscine ; plongée.*

Mercredi 13 juillet

Visite du château de Versailles.

Vendredi 15 juillet

Matin : *badminton/squash.*

Après-midi : *bowling.*

Lundi 18 juillet

Matin : *accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...).*

Après-midi : *footcity.*

Mardi 19 juillet

Base de loisirs de Cloyes.

Mercredi 20 juillet

Sortie VTT ; jeux de plein air.

Jeudi 21 juillet

Matin : *patinoire.*

Après-midi : *tournoi multisports.*

Vendredi 22 juillet

Tépacap !

Lundi 25 juillet

Matin : *(jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...).*

Après-midi : *cinéma.*

Mardi 26 juillet

Base de loisirs de Cloyes.

Mercredi 27 juillet

Sortie à Paris.

Jeudi 28 juillet

Matin : *patinoire.*

Après-midi : *piscine ; plongée.*

Vendredi 29 juillet

Matin : *golf.*

Après-midi : *pique nique ; jeux extérieurs .*



**MAISON
POUR TOUS**

*l'espace des associations
des jeunes et des familles*

Pour les 6/18 ans

Le Pass'Jeunes est de retour !

Véritable sésame culturel et sportif, le Pass'Jeunes donne accès aux jeunes de 6 à 18 ans à de multiples activités culturelles et sportives dans toute la ville, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Sous forme d'un carnet composé de points détachables, le Pass'Jeunes comporte six points d'activités à la carte, plus un ticket cinéma et un ticket Odyssée identifiés. Une autorisation parentale, une fiche d'identité à remplir et la liste des activités proposées avec leur valeur en points sont jointes au carnet. Nominatif, utilisable toute l'année, il doit être présenté au prestataire de l'activité qui détachera le nombre de points nécessaires.

Une attestation de domicile et une pièce d'identité sont obligatoires pour son achat. Il est possible d'acquérir jusqu'à trois Pass'Jeunes dans l'année. Les non Chartains devront se renseigner auprès de leur commune.

Le Pass'Jeunes est en vente du 1^{er} juillet 2011 au 15 mai 2012 au Bureau Information Jeunesse (BIJ) 32, Boulevard Chasles. Tél. 02 37 23 42 32. [bij28\(at\)ville-chartres.fr](mailto:bij28(at)ville-chartres.fr)



Des activités «À la carte»

Une séance diaporamas : les voyages d'un naturaliste (5 thèmes).

Sortie : découvrir la nature en ville.

Atelier "préhistoire" : faire du feu, cuire une galette.

Atelier "préhistoire" : fabriquer un bijou.

Atelier "paléontologie" : dégager et préparer un fossile.

Une entrée au Musée des Beaux-Arts.

Une visite de la Maison et du jardin *Picassiette*.

Un spectacle au théâtre de Chartres (sur certaines représentations).

Une entrée au Centre International du vitrail.

Une partie de squash.

Une séance d'équitation à *Chartres Equitation*.

Une partie de mini golf.

Une promenade en pédalo ou barque à la *Petite Venise*.

Une partie de billard au bowling de Barjouville.

Une partie de bowling à Barjouville.

une entrée piscine ou patinoire *Odyssée*.

Une entrée cinéma aux *Enfants du Paradis*.

Une séance d'équitation au *Carillon*.

Un spectacle à la salle *Doussineau*.

Durant l'été

Stages d'initiation à l'archéologie

Pour les 8-10 ans

- Ateliers « masques de théâtre antique » et « fresque à la romaine » : 5, 12, 26 juillet et 9 août
- Ateliers « initiation à la fouille archéologique » : 7/8, 28/29 juillet et 11/12 août

Pour les 10-12 ans

- Ateliers « masques de théâtre antique » et « fresque à la romaine » : 12, 19 juillet et 2 août
- Ateliers « initiation à la fouille archéologique » : 21/22 juillet et 4/5 août

Lieu école Jacques Prévert,
rue Florent d'Illiers

Horaires : 9h - 17h

Repas : pique-nique du midi et goûters à prévoir

Renseignements complémentaires
Service municipal Archéologie - Maison de l'Archéologie -35 rue Saint-Michel.
Tél. 02 37 23 42 20/42 23
francoise.jamais@ville-chartres.fr

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Planning des activités

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 4	Escrime	Équitation Jeux de plein air Tir à l'arc/athlétisme
Mardi 5		Gymnastique Trampoline
Mercredi 6	Bowling	Badminton Jeux de Lutte
Jeudi 7	Foot en salle	Golf Base Ball
Vendredi 8	Escrime	Tir à l'arc Course d'orientation
	Basketball	Athlétisme/football
Lundi 11	Escrime	Équitation Jeux de plein air
	Escalade	Tir à l'arc/athlétisme
Mardi 12	Escalade	Gymnastique Trampoline
Mercredi 13	Escalade	Course d'orientation Thèque
	Bowling	
Lundi 18	Escrime	Tir à l'arc/football Équitation Jeux de plein air
Mardi 19		Gymnastique Trampoline
Mercredi 20	Bowling	Badminton/jeux de lutte
Jeudi 21		Golf/Base Ball
Vendredi 22	Escrime	Tir à l'arc Course d'orientation
Lundi 25	Trampoline	Équitation Jeux de plein air
Mardi 26		Tir à l'arc Course d'orientation
Mercredi 27	Bowling	Gymnastique Trampoline
Jeudi 28		Golf Handball
Vendredi 29	Foot en salle	Tir à l'arc Athlétisme

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 4	Foot en salle	Escrime
Mardi 5	Handball	
Vendredi 8	Équitation	
Lundi 11		Badminton
Lundi 18		Badminton
Vendredi 22	Équitation	
Lundi 25		Trampoline
Vendredi 29	Equitation	

Juillet

10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 4	Équitation	Badminton
Mardi 5	Bowling	Squash Swingolf
Mercredi 6	Foot en salle	Kayak
Jeudi 7	Bowling	Golf*
	Tir à l'arc	Kayak pro**
Vendredi 8	Bmx	Escrime
		Escrime Escalade
Lundi 11	Équitation	Squash Escalade
Mardi 12	Bowling	Kayak Escalade
Mercredi 13		Escalade
Jeudi 14		Escalade
Lundi 18	Équitation	Escrime
Mardi 19	Bowling	Squash
mercredi 20		Kayak
Jeudi 21	Bowling	Golf*
vendredi 22	Tir à l'arc	Kayak pro**
	Bmx	Escrime
Lundi 25	Équitation	Badminton
Mardi 26	Bowling	Squash
Mercredi 27		Kayak
Jeudi 28	Bowling	Voile***
Vendredi 29	Tir à l'arc	Kayak pro*

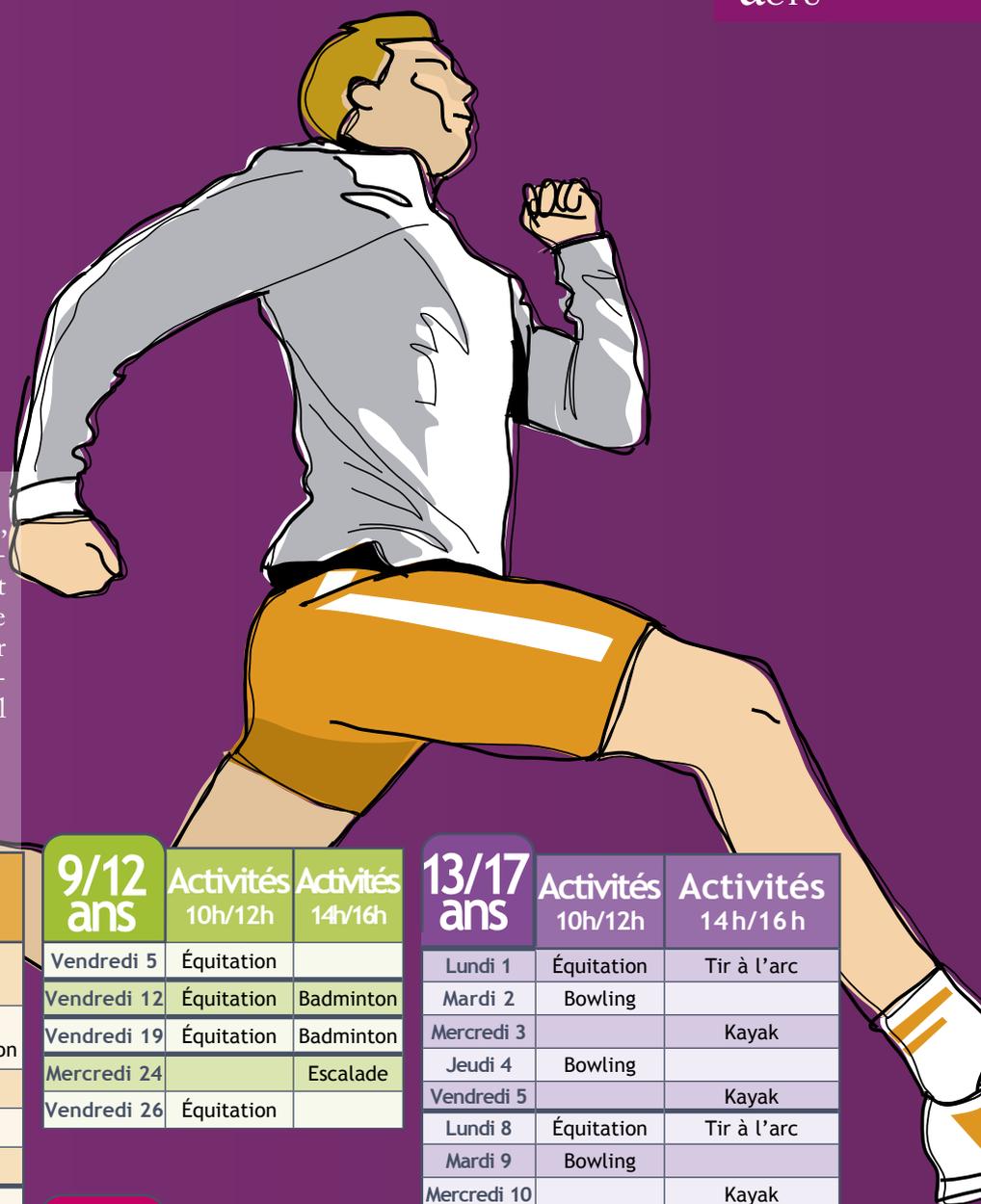
Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartrains :

mercredi 29 juin de 15 h à 19 h ; pour tous : le jeudi 30 juin de 15 h à 19 h ; les 4, 11, 18, 25 juillet et les 1er, 8, 22 août 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation. Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 4	Équitation	
Mardi 5	Bowling	
Mercredi 6		Kayak
Jeudi 7	Bowling	Golf*
Vendredi 8	Tir à l'arc Bmx	Kayak Pro**
Lundi 11	Équitation	Escalade
Mardi 12	Bowling	Escalade
Mercredi 13		Kayak Escalade
Lundi 18	Équitation	
Mardi 19	Bowling	
Mercredi 20		Kayak
Jeudi 21	Bowling	Golf*
Vendredi 22	Tir à l'arc Bmx	Kayak Pro**
Lundi 25	Équitation	
Mardi 26	Bowling	
Mercredi 27		Kayak
Jeudi 28	Bowling	Voile***
Vendredi 29	Tir à l'arc	Kayak Pro*



Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. Pour les activités kayak et voile, la photocopie du brevet de natation de 50 mètres est à fournir à l'inscription. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 1	Trampoline	Équitation Jeux de plein air
Mardi 2		Tir à l'arc Course d'orientation
Mercredi 3	Bowling	
Jeudi 4		Golf/Base Ball
Vendredi 5	Tir à l'arc	
Lundi 8	Trampoline	Équitation Jeux de plein air
Mardi 9		Tir à l'arc Course d'orientation
Mercredi 10	Bowling	
Jeudi 11		Orientation/Thèque
Vendredi 12	Tir à l'arc	
Mardi 16		Tir à l'arc/Athlétisme
Mercredi 17	Bowling	
Jeudi 18		Orientation/Thèque
Vendredi 19	Trampoline Tir à l'arc	Golf/Base Ball
Lundi 22	Escalade Trampoline	Équitation Jeux de plein air
Mardi 23	Escalade	Tir à l'arc Athlétisme
Mercredi 24	Bowling	
Jeudi 25		Golf/Handball
Vendredi 26	Tir à l'arc Escalade Trampoline	Orientation/Thèque

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Vendredi 5	Équitation	
Vendredi 12	Équitation	Badminton
Vendredi 19	Équitation	Badminton
Mercredi 24		Escalade
Vendredi 26	Équitation	

10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 1	Équitation	Tir à l'arc
Mardi 2	Bowling	
Mercredi 3		Kayak
Jeudi 4	Bowling	
Vendredi 5	Trampoline	Kayak
Lundi 8	Équitation	Tir à l'arc
Mardi 9	Bowling	
Mercredi 10		Kayak
Jeudi 11	Bowling	
Vendredi 12	Trampoline	Kayak
Mardi 16	Bowling	
mercredi 17		Kayak
Jeudi 18	Bowling	
vendredi 19		SwinGolf
Lundi 22	Équitation	Tir à l'arc Escalade
Mardi 23	Bowling	Escalade
Mercredi 24	Escalade	Kayak
Jeudi 25	Bowling	
Vendredi 26		Escalade Kayak pro*

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 1	Équitation	Tir à l'arc
Mardi 2	Bowling	
Mercredi 3		Kayak
Jeudi 4	Bowling	
Vendredi 5		Kayak
Lundi 8	Équitation	Tir à l'arc
Mardi 9	Bowling	
Mercredi 10		Kayak
Jeudi 11	Bowling	
Vendredi 12		Kayak
Mardi 16	Bowling	
Mercredi 17		Kayak
Jeudi 18	Bowling	
Lundi 22	Équitation	Tir à l'arc Escalade
Mardi 23	Bowling	Escalade
Mercredi 24	Escalade	Kayak
Jeudi 25	Bowling	
Vendredi 26		Escalade Kayak Pro*

Août



Les collégiens de la Real Schule de Spire sont venus rendre visite à leurs amis du collège Victor-Hugo. A cette occasion, Patrick Géroutet les avait conviés à un pot d'accueil au salon Montescot de l'Hôtel de Ville.

L'édito de l'Espace INFO→ ÉNERGIE

Des conseils gratuits et neutres sur la maîtrise de l'énergie.

Les aides des fournisseurs d'énergie.

Certificat d'Economies d'Énergie

Les fournisseurs d'énergie (gaz, fioul, électricité...) ont obligation de participer à la réduction des consommations d'énergie en récupérant des certificats d'économies d'énergie. Ainsi, en plus des aides conventionnelles, vous pouvez obtenir de leur part une aide financière pour vos travaux d'amélioration énergétique de votre habitat : isolation, remplacement de chaudière, de fenêtres... Cette aide peut se matérialiser par un prêt à taux zéro, un prêt à taux bonifié, ou une subvention : bon d'achat, avoir sur la prochaine facture ou livraison ... Vous ne pouvez obtenir qu'UNE aide par type de travaux, et ces aides sont différentes pour chaque fournisseur d'énergie. Aussi vous avez tout intérêt à en contacter plusieurs pour savoir lequel vous proposera l'aide la plus avantageuse.

Prime à la casse chaudière gaz et Prime à la casse chaudière fioul

Plus d'informations sur http://www.dolcevitagazdefrance.fr/portailClients/client/c/2/projets/chaudiere/N_pages/prime_casse

le Quizz

Quelle est l'énergie la plus utilisée en France pour le chauffage domestique ?

- le gaz de ville
- le fioul
- l'électricité
- le bois

Réponse en bas de page.

Espace INFO→ ÉNERGIE d'Eure-et-Loir
36, avenue Maurice Maunoury,
28600 Luisant.
02 37 21 32 71.
eie28@hd28.com



Du parfum et des lumières

La Fête du Parfum et le lancement de Chartres en Lumières ont donné lieu le week-end du 21 mai à de nombreuses animations dans le centre ville de Chartres. Les 27 sites de Chartres en Lumières s'illumineront chaque soir à la tombée de la nuit et jusqu'au 17 septembre.





Proximité

1 Charlie Chaplin

Le député maire Jean-Pierre Gorges a inauguré la Maison des associations installée dans les anciens locaux de l'école Charlie-Chaplin, à Beaulieu Les Petits-Clos. Elle abrite, entre autres sections, la boîte de l'Horizon de Beaulieu.

2 Noces d'Or

Après 50 ans de mariage, Mr et Mme Thaluet se sont dit oui une seconde fois, devant leur famille réunie et le député maire Jean-Pierre Gorges, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

3 Service Espaces Verts

Lors d'une réception au salon Montescot de l'Hôtel de Ville, le conseil municipal a tenu à remercier le personnel du service Espaces Verts pour l'attribution de la Fleur d'Or, une distinction exceptionnelle que la Ville a reçu en avril dernier.

4 La Roseraie

La 1^{ère} pierre de l'éco quartier de la Roseraie a été posée par le député maire Jean-Pierre Gorges et ses adjoints, en prélude aux 750 logements collectifs et individuels qui vont sortir de terre prochainement dans ce quartier de Rechèvres.

5 Grandes Filles Dieu

Concertation sur le terrain. Le député maire Jean-Pierre Gorges et Maria Chedville, Michel Teilleux, Alain Contrepoix, conseillers municipaux, sont allés à la rencontre des habitants de la ruelle des Grands Sentiers pour déterminer un schéma cohérent des travaux d'assainissement et de voirie à entreprendre.

6 Place Billard

Jean-Jacques Bourzeix, conseiller municipal délégué à la restauration scolaire, a répondu aux questions d'une journaliste d'une grande chaîne de télévision nationale enquêtant sur les aliments bio.

7 Les Petits-Clos

Le député maire Jean-Pierre Gorges a posé la 1^{ère} pierre du futur mail des Petits-Clos, avenue François Mitterrand, nouvelle étape de la transformation du quartier de Beaulieu.

8 Cérémonie à l'Hôtel de Police

Le député maire Jean-Pierre Gorges, le sénateur Gérard Cornu ont assisté à la cérémonie donnée en l'honneur des policiers morts pour la France, aux côtés du Préfet Lionel Beffre et de Patrick Meynier, directeur départemental de la sécurité publique et commissaire divisionnaire.

9 Stade Jean-Gallet

Au stade Jean-Gallet un deuxième terrain de foot synthétique a été inauguré par le sénateur et président du FCC Gérard Cornu et le député maire Jean-Pierre Gorges.



3



6



9

Médailles du travail

Le 1^{er} mai a été l'occasion
pour le député maire Jean-
Pierre Gorges de remettre
les diplômes aux médaillés
du travail, dans le salon
Marceau de l'Hôtel de Ville.



Cérémonie du 8 mai 1945

Défilé commémoratif sur la butte des Charbonniers. Le cortège s'est ensuite rendu sur plusieurs monuments de la ville avant d'atteindre l'Hôtel de Ville où le député maire Jean-Pierre Gorges a fait un discours.



«Il reste encore une marche !»

3000 supporters, des Chartrains et bien d'autres, ont applaudi les deux matches qui ont permis à l'Union Basket Chartres d'accéder à la Nationale 1. Un succès qui appelle immédiatement des questions. Les réponses de Jean-Léon Piat, l'heureux président de l'UBCM.

Votre Ville : L'an dernier à la même époque vous accédiez enfin à la N2, après plusieurs tentatives. Cette fois-ci, en un an, vous franchissez un cap décisif. Vous n'avez pas peur du vertige ?

Jean-Léon Piat : Pas du tout, même si beaucoup se sont montrés sceptiques quand nous avons annoncé il y a trois ans que nous nous donnions cinq ans pour accéder à la PRO B. Il reste encore une marche, et donc beaucoup de travail. L'objectif PRO B nous paraît toujours à la mesure des possibilités du club, qui s'appuie sur un réseau de partenaires qui viennent de toute l'agglomération. Mais, reste à le faire. C'est vrai que c'est allé très vite, et nous devons organiser, adapter les structures du club pour accompagner et permettre cette progression. Car un club ce n'est pas seulement une équipe-fanion, de bons joueurs et un bon entraîneur.

VV: Qu'attendez-vous de la Ville de Chartres ?

JLP : Jean-Pierre Gorges nous avait fixé l'objectif de la N1 dans son programme de 2008. Cet objectif est atteint. Il nous faut au minimum nous maintenir. Je sais que le Maire a l'habitude de dire qu'il aide

d'abord ceux qui réussissent, et nous allons donc reparler rapidement de tout cela avec lui et Karine Dorange. Il a d'ailleurs confirmé son soutien lors de la réception d'après match. Et puis, c'est vrai que le niveau supérieur demande aussi des installations. Et là nous suivons avec intérêt le projet de grande salle de sport et de spectacles qui est annoncé. Le besoin va être là, très rapidement. Et pas simplement pour nous, je pense aussi à nos amis du hand...

VV: Comment va se passer la préparation de la saison de N1 ? Vous allez parler argent et recrutements ?

JLP : Nous allons évidemment discuter subventions, et aussi demander l'appui des mécènes du Racing Club Chartrain (RCC), qui nous aident déjà. Il faut considérer qu'entre la N2 et la N1, notre budget devra augmenter de 80 %. Mais l'augmentation n'est pas due seulement aux salaires des joueurs. Tout augmente, par exemple les frais de déplacement, car nous jouerons davantage de matches, et plus loin. La N1 c'est une poule nationale unique de dix-huit clubs, quand la N2 se composait de quatre poules régionales de quatorze ou quinze clubs... Autre exemple, peu de gens savent

qu'avant de pouvoir jouer, le club verse à la Fédération ce que l'on appelle des frais d'engagement. En N2, ils sont de 11 000 euros, en N1 de 30 000 euros. Et tout est à l'avenant.

En ce qui concerne le recrutement, nous allons travailler avec l'entraîneur Zoran Durdevic. Trois paramètres : le talent des joueurs, leur prix, et surtout toutes les réglementations fédérales, européennes et internationales qui s'appliquent toutes à nous, et qui ont encore changé cette année.

Sachez encore que nous avons gagné notre match décisif le 8 mai, que nous avons dû envoyer pour le 15 mai à la Fédération notre budget bouclé pour la saison à venir, et que nous irons le 27 le faire valider. (NDLR : le journal Votre Ville est parti à l'impression le 24).



Jean-Léon Piat, l'heureux président de l'UBC.



De gauche à droite : Paul BOURGEOIS, Abgué BARAKAOU, Guillaume MERIE, Aurélien LECLAIR, Ljubomir AVRAMOVIC, Fuad MEMCIC, Ahmed RABBAH, Gautier LEMON, Antso RAZAFINDRABE.



Après les montées
du hand et du basket

Paroles de capitaines

Le hand et le basket chartrains montent d'un cran cette saison. Le hand entre en PRO D2, et le basket en Nationale 1. Impressionset perspectives avec les deux capitaines, deux joueurs d'origine serbe, qui ont déjà connu le professionnalisme que leurs équipes vont aborder. Deux joueurs aussi qui vivent à Chartres avec leurs familles, le handballeur Sasha Mitrovic (photo ci-contre) depuis six ans, et le basketteur Milan Vasic (photo ci-dessus) depuis quatre ans.

Votre Ville : Vos deux équipes montent à la même vitesse, et le basket deux fois en deux saisons. Est-ce que vous avez déjà vécu des montées rapides, d'une saison sur l'autre ?

Sasha Mitrovic : Jamais pour mon compte. A Saint-Cyr, près de Tours, j'étais monté en PRO D2 l'année de mon arrivée, mais deux montées en un an je n'ai jamais connu. Dès la Nationale 2, le club avait créé le groupe pour accéder à la PRO D2. Cela arrive cette année, mais cela aurait pu arriver l'année dernière. Cette saison, le mélange noyau de base et nouveaux joueurs a réussi parce qu'il s'est fait dans un cadre préparé.

Milan Vasic : Moi non plus. Le plus vite que j'avais réussi, c'était à Boulazac et Périgueux en Dordogne, mais nous avions dû observer une année de stabilisation entre les deux montées. Boulazac et Périgueux n'avaient pas le même bassin d'activités économique que Chartres, et ces villes avaient déjà des clubs à un niveau élevé dans d'autres sports, notamment le rugby et le foot. Ici, nous avons bénéficié d'une ville ambitieuse, d'un club ambitieux, et aussi d'un public qui attend de voir du sport de haut niveau. Il n'y a qu'à voir l'ambiance au hand comme au

basket. C'est la passion ! Cela dit, il nous reste un cran à franchir pour être au niveau du hand, et cela ne va pas être facile.

VV: Vous avez connu le professionnalisme, et vous allez le retrouver. Comme capitaines, vous allez devoir intégrer une partie de vos joueurs à ce nouveau milieu. Quelle est la différence entre le monde amateur et le monde professionnel ?

SM : Rien ne va changer et tout va changer. Le monde du hand n'a pas de vraies frontières entre le niveau amateur et le niveau professionnel. Il n'y a pas de fossé tactique. Il y a une dimension physique supérieure, une vitesse supérieure. Mais ce qui va changer, c'est que nous allons avoir des matches difficiles tous les week-ends. Cette année, nous avons tout gagné, parfois en jouant seulement vingt minutes à fond. La saison prochaine, ce sera soixante minutes à fond...

MV : La N1, c'est la meilleure division du basket français. Je m'explique : la PRO A et la PRO B sont très américanisées, et c'est un autre monde. La N1 s'en approche, non seulement parce qu'il y a quelques américains, mais parce que par exemple, au lieu de quatre entraî-

nements par semaine, cela devient deux entraînements par jour. C'est un tout autre niveau que la N2. De ce point de vue, le hand et le basket ont longtemps vécu sur deux planètes différentes même si les succès du hand français font que c'est en train de changer. Le marché des joueurs n'est pas le même.

VV : Vous habitez Chartres en famille depuis quelques années. Comment regardez-vous votre ville d'adoption ?

SM : Moi je vis à Luisant, mais au quotidien je ne fais pas la différence avec Chartres. L'intégration s'est très bien passée, parce que le club sait accueillir. Par rapport à Gien et à Saint-Cyr près de Tours, ma vie a changé, beaucoup plus intégrée, beaucoup d'amis d'ici. Aujourd'hui, ma famille et moi, on se sent Chartreains... C'est difficile à expliquer. Cela se vit tout simplement.

MV : Moi j'ai connu Clermont-Ferrand, Boulogne-Sur-Mer et Périgueux. A Boulogne et à Clermont je ne suis resté qu'une saison. Par rapport à Périgueux (3 ans), c'est vrai qu'il y a l'image traditionnelle du sud-ouest, sa convivialité, sa gastronomie... Mais ici, je suis devenu le capitaine de l'équipe. Et quand je regarde en arrière, je suis heureux parce que j'ai participé à la construction de quelque chose. Au début, j'ai commencé à jouer dans la vieille salle de la Courtille, aujourd'hui c'est la Halle Jean Cochet, c'est déjà différent, et j'aimerais bien durer assez longtemps pour jouer dans la future grande salle de sport. Ce n'est pas qu'une question d'équipement, cela correspond à une période de ma vie : je vis en famille, j'ai vu la ville changer aussi. C'est une aventure sportive mais aussi humaine. Je me sens bien à Chartres, où je connais maintenant beaucoup de monde.

VV : Quel conseil vous donneriez-vous l'un l'autre ?

SM : Le plus important c'est de bien démarrer la prochaine saison, tout de suite au bon niveau, pour gagner et prendre de la confiance. C'est classique, mais c'est très important pour la vie du groupe, pour la cohésion. C'est plus facile de progresser quand on gagne que quand on perd.

MV : Je suis content pour Sasha qu'il retrouve la PRO D2 où il a déjà joué. Mais cela va être dur pour lui, à son âge, avec la poule unique et ses longs déplacements... Je voudrais aussi lui demander comment il fait pour courir aussi longtemps et aussi vite à 38 ans. Il me dit que c'est le thé vert... Et j'ai du mal à le croire (rires)...



Samedi 25 juin à 20h30

La course à pied populaire de l'ASPTT



Les mordus de la course à pied sont attendus le samedi 25 juin pour la 17^e édition des Foulées de la Cathédrale, avec 9,3 km à boucler.

L'ASPTT organise pour la 17^e année consécutive les Foulées de la cathédrale, le samedi 27 juin. Une course à pied populaire de 9,3 km dans les rues chartraines. Le départ sera donné à 20h30 rues de Bethléem et Percheronne. Un parcours de trois boucles, via la rue Sainte-Même, place Châtelet, Butte des Charbonniers, avenue du Jeu de Paume, rues de la Porte Drouaise, de la Brèche, du Pont du Massacre, de la Tannerie, de la Foulerie, du Frou, de la Grenouillère, de l'Ane-Rez, place Saint-Pierre, rues des Béguines, de la Planche aux Carpes,

aux Juifs, du Bourg, Saint-Eman, des Acacias et Cloître Notre Dame, avant de franchir la ligne d'arrivée, face à l'ancienne école Gérard Philipe.

En 2010, sur 762 engagés, 710 étaient à l'arrivée, avec la victoire chez les hommes de Sylvain Dodé en 29'56 et chez les femmes de Julie Chuberre en 35'37". Les records : 1996 : Christophe Olivier en 27'58" ; 2001 : Christine Joly Mallo en 34'30".

Inscriptions : 5€ par courrier (à l'ASPTT, 4 rue Jean Perrin 28300 Mainvilliers) ou 10 € sur place à 18h30 à l'ancienne école Gérard Philipe, où seront distribués les dossards.

Photocopie de la licence ou d'un certificat médical pour les non licenciés. Tee-shirts et nombreux lots remis à chaque participant.

Le 14 juin

29^e grand prix cycliste de la Ville de Chartres

Le mardi 14 juin dès 20h, le 29^e grand prix cycliste de la Ville de Chartres sera lancé !

Les amoureux de la petite reine seront confrontés à un circuit de 25 tours de 3,8 km, soit une distance de 95 km.

Les dossards seront délivrés de 18h30 à 19h30 au podium situé boulevard Maurice Violette. Le top départ sera donné au même endroit à 20h.

Les coureurs emprunteront le boulevard Maurice Violette, la rue de la Couronne, les boulevards Charles Péguy, Jean Jaurès, Maréchal Foch, de la Courtille, le boulevard Chasles, la place des Epars, avant de franchir la ligne d'arrivée boulevard Maurice Violette.

L'épreuve est ouverte aux coureurs 1^{re}, 2^e et 3^e catégories. Le vainqueur 2010 : Joseph Le Moine du VS Chartres qui habite à Artins (41).

Renseignements complémentaires : VSC, Patrick Destouches tél. 06 09 78 95 18.



Au Football Club de Chartres

Des graines de champion à l'école de foot

L'année scolaire se termine mais les éducateurs de l'école de foot du FCC pensent déjà à la rentrée de septembre. Pour Arnaud Labbé, responsable technique du football animation au club c'est aussi l'heure du bilan.



En catégorie U7 et U9, les jeunes pousses du FC Chartres se comportent très bien. Les 7 éducateurs ont trouvé des joueurs réceptifs et heureux de jouer.

Dans la catégorie U11, l'équipe n'est mathématiquement plus rattrapable à la 1^{re} place du groupe, qualificative pour la montée en U12 DH pour la saison 2011-2012. C'était l'objectif majeur de la saison (avec 13 matchs joués pour 9 victoires, 4 nuls et 0 défaite, reste 2 matchs à joués pour la 2^e phase). Restent maintenant des objectifs sportifs avec la finale départementale de la Coupe U11

ainsi que les "plays off" de fin de saison.

Les U10 sont 2^e à un point du premier dans leur catégorie. Cette équipe se prépare à jouer les premiers rôles la saison prochaine en U11. L'équipe 3 se classe 2^e aussi au niveau 2 du district.

Dans la catégorie U13, les jeunes évoluent en coupe d'Eure-et-Loir. Ils ont remporté brillamment la coupe départementale U13 en battant en finale les jeunes de l'Horizon de Beaulieu 4 buts à 0. Cette victoire les a qualifiés pour la finale régionale U13 qui a eu lieu le 8 mai. A noter également le bon comportement dans cette finale des jeunes U12.

En championnat, les U13 DH se classent 2^e à 4 points de Blois. Ils figureront aux premières places la saison prochaine en U14 DH pour jouer la montée en 15 ans Interligues.

L'équipe U12 DH s'était fixé comme objectif de finir dans les cinq premiers. Ils sont 4^e de leur championnat et joueront en 13 DH la saison prochaine. Très motivés, ils composent un très bon groupe et finissent seconde à la finale régionale.

Les U13 Elite sont quant à eux 3^e avec un match en moins (80 buts pour meilleur attaque, luisant 40 buts) et en division de district Est second à 4 points du 1^{er}.

« Cet excellent palmarès résulte d'un travail, entrepris il y a trois ans maintenant et qui commence à porter ses fruits. L'implication personnelle des éducateurs a permis de transmettre aux enfants une éducation et une formation, en adéquation avec la politique technique du club que je souhaitais mettre en place sur le football animation... le message et l'application des méthodes de travail impulsées est bien passé lors des réunions techniques de l'école de football et bien retranscrites sur le terrain... les enfants sont ravis, sont demandeurs et les résultats sont là... Donc, plus que jamais, mes trois maîtres mots sont Plaisir, Rigueur et Jeu. »

Stage de foot

Pour la troisième année consécutive l'association Foot Passion propose aux jeunes âgés de 7 à 15 ans un stage de foot pendant le mois de juillet.

Deux éducateurs BEES 1^{er} degré, David Natier et Riahi Salem, accueillent les jeunes, déjà

pratiquants ou non, sur le terrain synthétique de Beaulieu les Petits-Clos (Route de Sours). Les séances se dérouleront sous formes de jeux et exercices ludiques. Entraînements spécial gardien. L'accueil se fait à partir de 8h et la journée se terminera à 18h. Récompenses en fin de stage.

Renseignements et inscriptions :

David tél. 06 65 01 79 45;

Salem tél. 06 99 83 51 1.

foot_passion2010@yahoo.fr

Squash



L'Open national de Chartres

Le 1^{er} Open national organisé en mai dernier dans le nouveau complexe de squash des Petits-Clos a été l'occasion pour certains joueurs locaux d'échanger des balles avec des joueurs de très haut niveau qui avaient fait le déplacement à Chartres, tels Fabien Versaille (n°8 français), Joan Lezaud (n°9) ou encore Johan Bouquet (n°11). Une quinzaine de joueurs du club ont participé à cette compétition d'un niveau très relevé. Yannick Lemesle, Denis Bourret et Assanne Mahamt ont terminé 9^e, 10^e et 11^e.

Fabien Versaille a remporté, logiquement, le titre face à son ami Joan Lezaud.

La qualité des courts, de la structure et de l'accueil a séduit l'ensemble des joueurs. Ils ont promis à Denis Bourret, le directeur du club et à son équipe, de revenir à la première occasion.

Ce tournoi d'envergure a également été l'occasion de mettre en place une formation et une évaluation en arbitrage. En collaboration avec la ligue, le club a pu bénéficier de la présence d'éva-

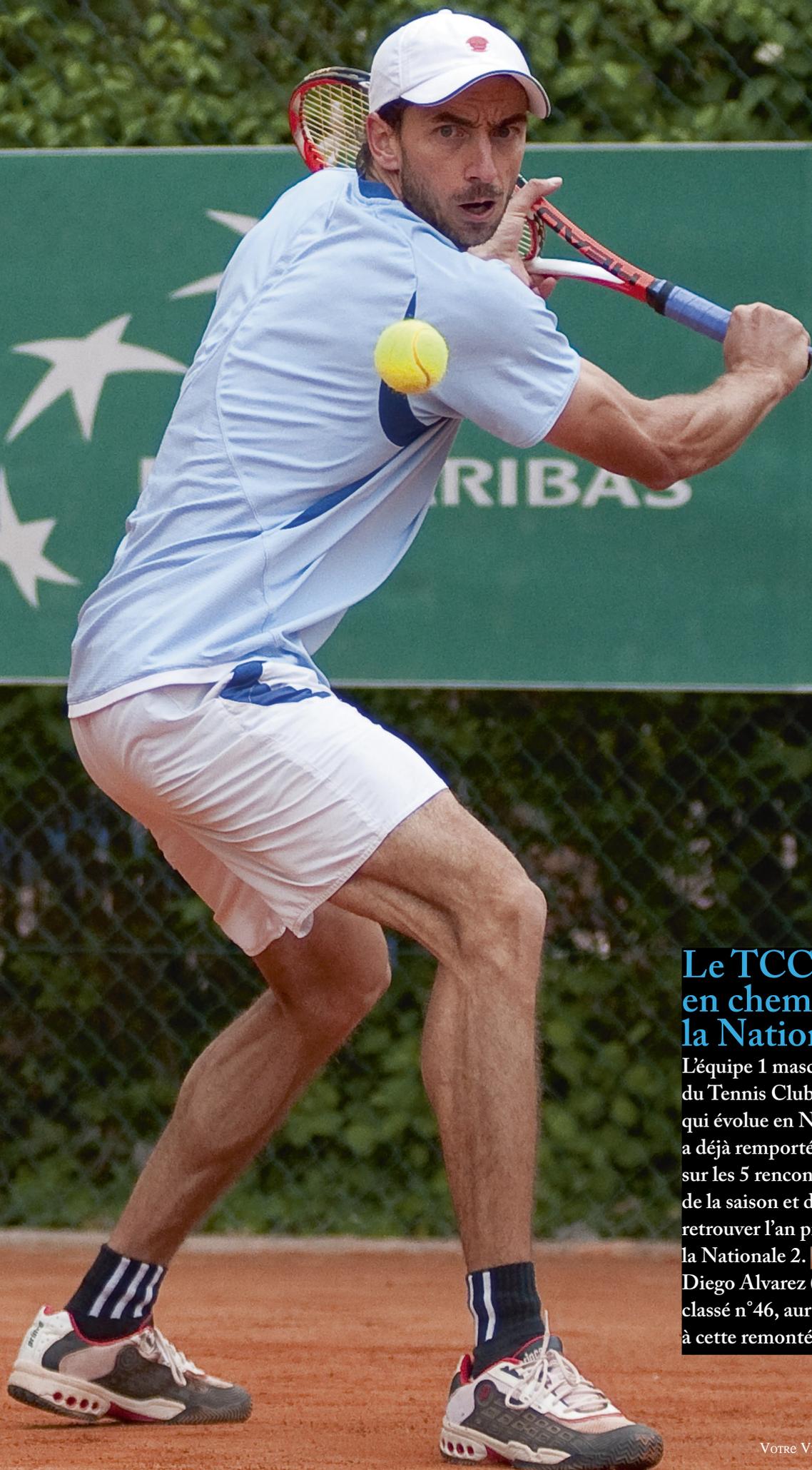
luateurs et d'un arbitre international, Jean-Christophe Harriau. 13 jeunes arbitres ont ainsi pu profiter de ses conseils et de son expérience.

Le club, qui organisera en janvier prochain la prochaine étape du Championnat de France jeunes -11 ans et -15 ans, rêve maintenant à un Open international.

De gauche à droite Barbara Gombert, présidente de la section squash, Fabien Versaille, Johan Bouquet, Joan Lezaud et Denis Bourret.



Yannick Lemesle



Le TCC en chemin vers la Nationale 2

L'équipe 1 masculine du Tennis Club de Chartres qui évolue en Nationale 3 a déjà remporté 4 victoires sur les 5 rencontres de la saison et devrait ainsi retrouver l'an prochain la Nationale 2.

Diego Alvarez (en photo), classé n°46, aura contribué à cette remontée.

La biodiversité commence par la sauvegarde des insectes

Alors pourquoi pas une cabane pour eux...



Une maison pour insectes est un abri constitué de plusieurs compartiments distincts, remplis de matériaux naturels (petites branches, bûches perforées, paille, briques, planches, etc.).

Cet abri favorisera la biodiversité locale et ainsi participera à la lutte biologique contre les parasites du jardin et à une bonne pollinisation des plantes. Le but des compartiments est d'offrir aux insectes un lieu sûr et accueillant, propice à leur reproduction et leur permettant de s'installer de façon durable.

Il faudra remplir la cabane de façon logique : les matériaux les plus lourds en bas.

On proposera des briques, des ardoises, des tuiles et des bûches percées aux pollinisateurs comme les carabes (sortes de scarabées), ou autres petites abeilles et guêpes solitaires. Un pot de fleur en terre cuite rempli de paille attirera le

perce-oreilles, très efficaces contre les pucerons. Les planches rapprochées offriront un abri pour les coccinelles (lutte contre les pucerons). Les tiges des bois accueilleront les syrpes et les hyménoptères dont les larves se nourrissent de pucerons et les adultes sont de bons pollinisateurs. Les compartiments de paille assureront un abri pour les chrysope, qui mangeront les thrips, les cochenilles farineuses ou les aleurodes.

Il faudra veiller à placer cette petite construction, ludique et écologie, au soleil, à l'abri du vent.

Elle pourra donner un effet esthétique non négligeable à votre jardin.

Alors, à vos outils...

Les 5 et 6 juin

Découvrez les mini-jardins potagers



Et si cette année vous cultivez un petit potager ? Pour cela un petit espace de terre suffit, même sur le balcon..

La Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir vous propose de découvrir les 5 et 6 juin prochain sur le thème du jardin nourricier, (39 avenue d'Aligre à Chartres) des mini-jardins potagers.

A cette occasion, des jardiniers vous conseilleront sur les plantations faciles à réussir et vous donneront des recettes aussi simples que savoureuses, tirées du potager, avec des légumes classiques (carottes, radis, salades,

fèves, tomates, courgettes grimpantes, aubergines...), des plantes aromatiques (ciboulette, coriandre, aneth, basilic, thym), des fruitiers (framboises, rhubarbes) ou encore des fleurs que vous pourrez manger (viola, soucis, cosmos, capucines...).

Vous arriverez ainsi à un jardin hybride mélangeant le beau et le bon, sur un très petit espace.

Donc, amateurs de jardin, de fleurs et de cuisine ne manquez surtout pas *Les Rendez-Vous aux jardins !*

**Les 5 et 6 juin, aux mini-jardins potagers
39 avenue d'Aligre.**

Le rêve d'un cotonnier chartrain en 1795

« Aux citoyens administrateurs du département d'Eure-et-Loire, le C. Paillard, fabricant Salut.

En vous priant d'accepter l'hommage du fruit de mon travail depuis 1794, je ne fais que vous prouver combien je désire me rendre utile à mon pays ; jaloux de pouvoir me dire votre concitoyen, j'ai cherché à n'en être pas indigne.

Honoré plusieurs fois depuis mon entreprise du suffrage de la municipalité de Chartres, qui m'a encouragé, ainsi que le District, me procurant des bâtiments à leur disposition ; j'ai cru qu'il ne manquerait rien à ma gloire si les divers échantillons de fabrique que je vous

présente, peuvent obtenir l'aveu des administrateurs pour lesquels je poursuivrai courageusement ma carrière.

Heureux de pouvoir donner à ma Patrie cette marque publique de mon amour pour elle, et à vous C. C. administrateurs, celle du respect avec lequel je suis

Votre concitoyen

Paillard.

Chartres le 15 thermidor an 3. »

De ce rêve témoignent les échantillons de tissu de coton teinté que Paillard avait joints à sa lettre :

« Echantillons de divers ouvrages fabriqués par le C. Paillard de Chartres en 1794 et 95 : toile rayée,

toile de coton, toile de coton teintée pour doublures,

toile de coton rayée... de fil mélangé... de coton bleu, siamoise double... propre à faire un habillement, étoffe de coton croisée... propre à faire des habits d'homme »

Paillard souhaitait réinstaller à proximité de l'Eure le petit atelier qu'il dirigeait depuis un an, « considérant qu'il a besoin d'un cours d'eau vive pour faire tourner ses mécaniques, laver et teindre des étoffes de coton et que l'on trouve tous ces avantages réunis dans la maison des Filles-Dieu ». Les résultats encourageants obtenus en 1794 lui semblaient justifier une réponse positive à son projet d'amélioration de la production de ses tissus imprimés : « de parfaite qualité mais manquant de vivacité dans les couleurs, ce qui sera facile d'obtenir si j'ai de l'eau à volonté ».

D'autres filatures s'ouvrent dans le département sous la Révolution, puisque dès 1790 les mécaniciens anglais Milne construisent leur filature à Foulonval, sur la Blaise, suivis en 1792 par Périer à Saint-Lubin-des-Joncherets et par l'Anglais Sykes à Saint-Rémy-sur-Avre, et en 1793 par le Suisse Osterwald à Aunay-sous-Crécy sur la Blaise, et le Parisien Dutartre à Bonneval sur le Loir, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Florentin.

Juliette Clément

Présidente de la Société archéologique

d'Eure-et-Loir,

Directrice des Publications

Recherche et clichés (AD 28 L 548)

G. Dufresne. Voir Bulletin SAEL 109

et ouvrage à paraître *Un empire cotonnier en Eure-et-Loir, Les Waddington, sept générations de Cotonniers dans la vallée de l'Avre (1792-1961)*.

SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet,

28000 Chartres

02 37 36 91 93

lun-ven 8-12h/14-17h

Sael28@wanadoo.fr

www.sael28.fr.



Visites nocturnes

Chartres en Lumières Privilège

A l'occasion de l'événement *Chartres en Lumières*, produit par la Ville de Chartres et proposé du 21 mai au 17 septembre prochain, l'Office de Tourisme de Chartres a mis en place, en collaboration avec le Rectorat de la Cathédrale, la visite *Chartres en Lumières Privilège*. Cette visite-découverte, effectuée à la lueur de la bougie, reste l'occasion de plonger dans l'histoire de la cathédrale et de visiter un lieu chargé d'histoire : la crypte. Les explications de Gilles Fresson, attaché de coordination auprès du Rectorat de la Cathédrale.

Depuis combien d'années maintenant participez-vous à l'organisation des visites *Chartres en Lumières Privilège* ?

Gilles Fresson : « C'est notre troisième participation à cette visite thématique avec de nombreux retours positifs au fil des années, à la fois des visiteurs et des journalistes du monde entier. Je dis bien du monde entier, car cette visite « *Chartres en Lumières Privilège* » n'est pas seulement une visite dans un lieu de prière, elle permet aussi aux personnes, d'horizons extrêmement différents, de retrouver l'esprit qu'il y avait autrefois dans ce lieu chargé d'histoire qu'est la crypte de la cathédrale. »

Quel est le caractère « exceptionnel » de la visite *Chartres en Lumières Privilège* ?

Gilles Fresson : « Tout commence par la descente du côté Nord de la Cathédrale. Cette visite aux chandelles est une idée originale et simple puisqu'elle reprend l'esprit dans lesquelles pèlerins, il y a très longtemps, découvriraient la crypte. C'est en fait un long couloir où l'on chemine, où l'on avance, où l'on chante... puis, au fil de la visite, on accède à des lieux encore plus profonds, qui nous rappellent finalement, à quel point la cathédrale de Chartres est un lieu immense ! »

Cette visite thématique se poursuit ensuite par la découverte du

parcours *Chartres en Lumières* durant lequel notre guide, vous dira tout sur les illuminations et les morceaux musicaux qui animent ces sites et vous apportera quelques anecdotes techniques... Une visite à ne pas manquer !



A vos agendas

Conférences à 15h00 et à 18h45 à la Maison du Saumon
Louis Pasteur et les scientifiques chartains du 19^e siècle
lundi 20 juin 2011.

Visites à thème à 14h30

- *L'Arboretum de Chartres*, le 4 juin.
- Visite pour enfants *Raconte-moi l'histoire de Chartres*, le 25 juin.

Visites nocturnes à 22h00

- *Chartres en Lumières*, les 4, 11, 18 et 25 juin
- *Chartres en Lumières Privilège* (incluant une visite de la crypte de la cathédrale aux chandelles), à 22h, les 10 et 24 juin

Expositions à la Maison du Saumon. Entrée libre

Des fleurs aux Parfums
- jusqu'au 16 juin 2011 au Salon Guy Nicot : exposition de clichés de fleurs et géants de flacons de parfum dans le cadre de la semaine du Parfum *Chartres en Parfums*.

A ne pas manquer également :
- Exposition-vente de peintures
- Monsieur FAURE : 18 et 19 juin.
- Peintures et vitraux
- F. PEILLON
Du 25 au 29 juin.
Plus d'informations sur nos expositions, conférences et visites :



Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !

Office de Tourisme de Chartres / Chartres Convention & Visitors Bureau
Tél. : 02 37 18 26 26
E-mail : info@otchartres.fr

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous!

Envoyez-nous vos photos
avant le 15 juin par email
(un maximum de trois photos) à l'adresse suivante :
votreville@ville-chartres.fr

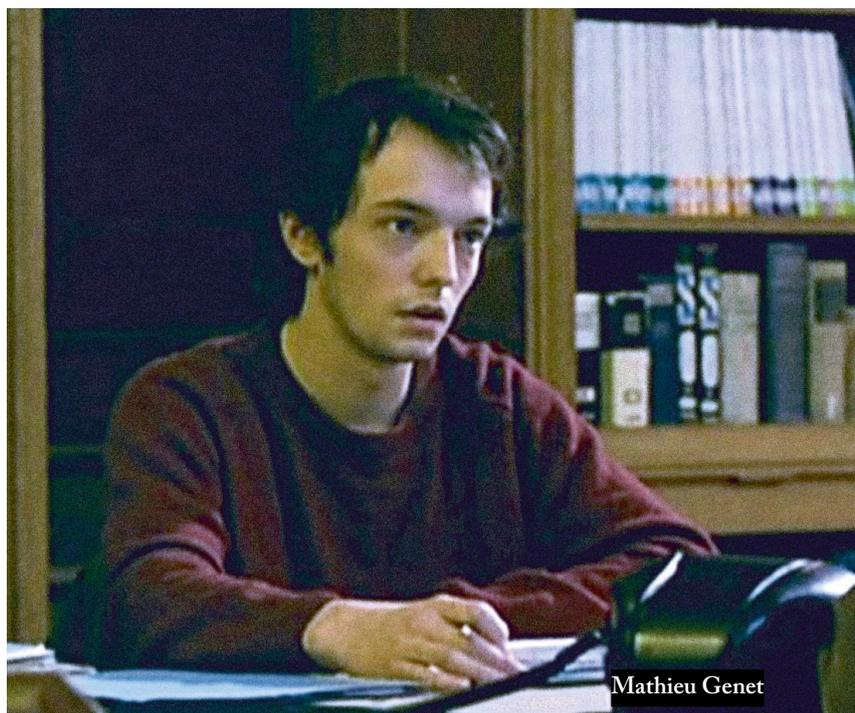


Photo Didier Charletoux

Théâtre En Pièces

Emmanuel Ray s'attaque à *Don Quichotte*

Emmanuel Ray proposera à la rentrée de septembre une nouvelle création : *Don Quichotte*. A ses côtés, Mathieu Genet et toute sa famille de théâtre.



L'œuvre de Cervantes hante Emmanuel Ray depuis longtemps. Mais comment aborder ce personnage archi connu, ce mythe qu'est Don Quichotte ? Comment faire de cette épopée classique une aventure théâtrale non-conformiste ? « *J'ai eu envie de demander à Mathieu Genet de réécrire la pièce. En voyant son spectacle les Météores, j'ai compris que nous venions d'assister à la naissance d'une plume. J'avais envie depuis longtemps de partager le travail d'écriture avec quelqu'un. C'était forcément lui !* »

Don Quichotte, s'interrogeant sur les puissances de l'imaginaire. Don Quichotte puisant dans sa

mémoire la raison de son combat... Un tel personnage ne pouvait que tendre naturellement sa lance au directeur du TEP qui, à l'aube de la cinquantaine, ne cache pas qu'il se pose parfois quelques questionnements sur la construction de soi, sur l'aventure théâtrale qu'il mène depuis plus de 30 ans.

Qualifié d'ingénieur par Cervantès, le chevalier a forcément séduit l'homme de théâtre chartrain amoureux de la poésie loufoque. Pour cette pièce, Emmanuel Ray s'est entouré de Nicolas et Mélanie Pichot, d'anciens élèves, « *de ma famille de théâtre* », de François Cornu au piano et de Mathilde Leclerc au chant.

Le spectacle sera donné une vingtaine de fois à Chartres à partir du 24 septembre « *nous n'avons pas encore trouvé le lieu* », et autant de fois à l'extérieur. « *Je rêve d'un camion théâtre pour emmener le théâtre dans les quartiers de la ville et même bien au-delà !* » Les répétitions commenceront à la fin du mois.

Pour tout renseignement
Théâtre en Pièces,
Abbayes Saint-Brice,
2, rue Georges-Brassens,
28000 CHARTRES.
Tél. 02 37 33 02 10.
Fax. 02 37 33 02 12.
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Au Théâtre Portail Sud

Moi je crois pas

de Jean-Claude Grumberg

Du 9 au 19 juin



À 21h du jeudi au samedi,
et à 16h le dimanche.

Mise en scène Fériss Renard et Michel Crance.

Création de l'Atelier théâtre adultes de Michel Crance.

Monsieur ne croit à rien, Madame veut croire à tout. Jour après jour, ils s'affrontent, s'opposent, chacun tentant d'imposer à l'autre son dérisoire point de vue.

Ils s'insultent, plaident, menacent, argumentent, mêlant la mauvaise foi à l'ingénuité et l'absurdité au bon sens.

Ainsi le temps, la vie, même, passent, et au bout du compte, Monsieur ne se souvient plus de ce à quoi il ne croyait pas et Madame a oublié ce à quoi elle croyait.

L'Assemblée des femmes

de Robert Merle, d'après

Aristophane

Du 23 au 26 juin

À 21h du jeudi au samedi,
et à 16h le dimanche.

Mise en scène David Carruezco
création de l'Atelier théâtre adultes de David Carruezco.

Les femmes d'Athènes s'emparent du pouvoir et incitent les hommes à cesser de faire la guerre en leur imposant la grève du sexe !

Les hommes résisteront-ils bien longtemps ?

Dans l'Athènes d'Aristophane, une farce modernisée par Robert Merle.

Des personnages hauts en couleur, du rire et de la bonne humeur !

Alice au pays des merveilles

adaptation libre du célèbre roman par l'Atelier théâtre enfants

suivi de *Quand est-ce qu'on mange ?*
spectacle de sketches par l'Atelier théâtre ados

Samedi 25 juin à partir de 15h et mercredi 29 juin à partir de 18h.



Une première

Ivan Challey de la *Compagnie Divan théâtre* a joué son spectacle *Le goût de l'orange*, à la salle Doussineau, le 7 mai dernier, et a offert les recettes aux *Restos du Cœur*.

Ce projet à vocation caritative, soutenu par la Ville, était né lors du Salon des Associations.

Renseignements et réservations :
Théâtre Portail Sud
8 cloître Notre Dame
tél. : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com

La Commune Libre du Village St Brice
Organise

Le 12^e Marché de Potiers

Exposition - vente



Atelier terre
enfants et Adultes

Clos des Trois Ponts - Rue St Brice - 28000 CHARTRES

Dimanche 26 juin 2011

de 10 h à 19 h

Entrée : 2 euros (plus de 14 ans)

Les 24 heures de la biodiversité

Au Museum

Le programme

25 juin

**Araignées, fourmis
et autres bestioles**
14 h – 16 h.

Rendez-vous parking
rue des Eparges.
Site de la Mare aux Moines
*Tenue tout-terrain, loupes,
appareil photographique*

**Gérer et préserver
les espaces naturels**

16 h – 18 h. Rendez-vous
parking
rue de Launay aux Trois Ponts
*Tenue tout-terrain, loupes,
appareil photographique*

**Observer « l'invisible »,
construire sa fourmilière et
autres maisons à bestioles**
21 h – 23 h. Au muséum,
5 bis Bd de la Courtille

Biodiversité* ?
Vous avez dit biodiversité* ?
Tout le monde en parle,
Tout le monde en vante les mérites,
Tous les médias lui consacrent
pages et émissions,
Tout le monde veut la défendre,
la protéger, la préserver
Le Muséum se mobilise
pour vous la faire découvrir,
au travers de 8 rendez-vous
proposés avec la collaboration
de la SAMNEL et du CENCentre.

26 juin

**Écouter les Oiseaux
de plaine**

5 h – 6 h 30. Parking stand de tir
D24 route de Sours
Jumelles

Poissons de l'Eure

7 h – 9 h. Passerelle du Parc
des bords de l'Eure
Jumelles

Arbres et herbes folles

10 h – 12 h. Pavillon du Jardin
d'Horticulture
Tenue tout-terrain, loupes

**Observation des hirondelles
au nid**

9 h 30 – 11 h. Chambre d'agri-
culture à l'angle de la rue Dieu-
donné Coste et du 8 mai 1945
Jumelles

**Au muséum, mémoire
de la biodiversité**

14 h – 17 h
Au muséum, 5 bis Bd de la Courtille

* La biodiversité
recouvre l'ensemble des
espèces et leur milieu
de vie sur un territoire
donné.

Muséum d'Histoire
Naturelle
5 bis Bd de la Courtille



Les vendredis du Conservatoire

Soirée György Ligeti

Vendredi 17 juin à 20h30, Salon Marceau, Hôtel de Ville

Avec Lydia Tanguy et
Guillaume Prod'homme
(pianos), Irène Assayag
(clavecin).

Au Programme :

György Ligeti, poème symphonique pour 100 métronomes, études pour piano, continuum pour clavecin, Hungarian rock, Pasticceria ungherese, monument, 2 pièces pour deux pianos.

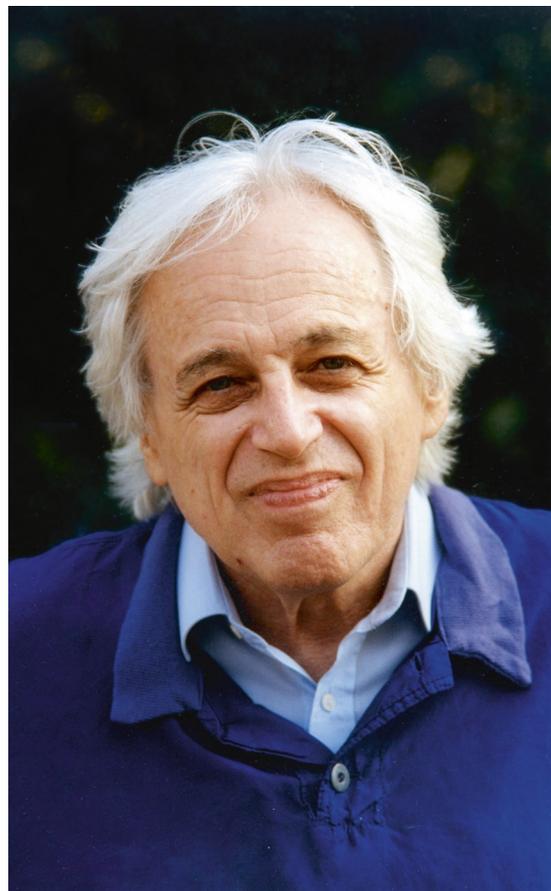
Steve Reich: piano phase, clapping music.

Ligeti revendique des influences aussi variées que la complexité

rythmique et métrique de musiques africaines, spécialement les polyphonies des pygmées de Centre Afrique, le jazz de Thelonious Monk et Bill Evans, les compositions pour piano mécanique de l'Américain Conlon Nancarrow, les peintures de Paul Klee, les dessins aux perspectives impossibles du Hollandais Maurits Escher et les formes issues de la géométrie fractale de Benoît Mandelbrot et Heinz-Otto Peitgen....

5€ & 7€.

Réservation tél. 02 37 84 04 75.



Rencontre chorale internationale

Le 28 juin à 20h30, Cloître des Cordeliers

Echange culturel entre la maîtrise du Conservatoire et les Petits chanteurs du Mont-Royal (Canada).

L'association pour la maîtrise du Conservatoire vous propose de découvrir un chœur formé de 50 garçons âgés de 9 à 17 ans.

Les Petits chanteurs du Mont-Royal ont effectué plusieurs tournées en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et sont reçus en 2011 en France.

Vous pourrez les entendre dans un répertoire de musique sacrée et profane sous la direction de leur chef, Gilbert Patenaude.

**Entrée libre sur réservation
au 02 37 84 04 75.**



Samedi 18 juin, à 20h30

Concert du Solstice

Le Trio de talents, bien connu des mélomanes, Ikuko Ivanovitch, pianiste, professeur au Conservatoire de Chartres, Pierre Ivanovitch, 1^{er} Prix de violon du Conservatoire national supérieur de Paris, Pierre Broun, 1^{er} Prix de violoncelle du Conservatoire national supérieur de Paris, donnera un concert le samedi 18 Juin 2011, à 20h30, dans la salle à l'italienne du Musée des Beaux-Arts.

Au programme :

Mozart, Grieg et Brahms.

Réservations tél. 02 37 90 75 22
ou 02 37 27 19 02.

12 €- tarif réduit 8 €.



Mardi 21 juin

30^e Fête de la Musique

Le public pourra découvrir plus de 40 groupes musicaux répartis dans différents espaces de la Ville.

Les temps forts

Place des Halles

sur la scène Ville, trois groupes en lumière :

Claire, de 20h à 21h15

(celtique, flamenco, classique)

Turbulences, de 21h30 à 22h45
(rock)

Patricia Vita, de 23h à 0h15

(blues, rock, jazz).

Place Billard

de 18h à minuit, du swing et du rock :

Totem, de 18h à 20h

(swing, blues, bossa)

Trimarrant, de 20h à 22h

(rock français)

Plan B, de 22h à minuit

(pop rock).

Place des Epars

une gigantesque piste de danse sera à votre disposition pour vous initier à la danse. Vous pourrez assister aux démonstrations de différents types de danses ou participer à l'initiation :

Massaro, de 20h à 22h30

(danses latino, rock, tango)

Salsaliente, de 22h30 à 23h30

(danse salsa).

Place Drouaise

Slogy's, de 18h à 20h (rock)

Storders, de 20h à 22h (rock)

Little town, de 22h à minuit
(rock)

Il sera interdit de circuler en zone piétonne de 20h à 1h et de stationner place Saint-André, place Drouaise et à proximité du square Saint-Pierre jusqu'à 1h.

Renseignements

tél. 02 37 18 47 60.

sylvere.loloup@villechartres.fr

frwww.villechartres.fr

Samedi 25 juin à 20h30,
au salon Marceau

Un Concert pour le Japon

Avec le soutien de la Ville, l'association des *Amis des Jumelages de Chartres* et le Conservatoire de Musique et de Danse organisent conjointement un concert exceptionnel au profit des sinistrés du Japon.

Les professeurs du Conservatoire joueront bénévolement et l'intégralité des sommes perçues sera envoyée au maire de Sakurāi, ville jumelle de Chartres.

Le programme comprend des œuvres de Toru Takemitsu (compositeur japonais disparu en 1996), Schumann, Beethoven, Alexandre Goedicke (mort à Moscou en 1957), Ravel (*Mamère l'Oye* - version pour piano à 4 mains) et Stravinsky (*L'histoire du soldat* - version pour piano, clarinette et violon).

Violon : Jacques Bonvallet, hautbois : Catherine Coquet, clarinette : Michel Bienaimé, trompette : Emmanuel Van Cappel, piano : Ziska Gouginsperg, Ikuko Ivanovitch, Murielle Richard-Petit, Lydia Tanguy.

Renseignements et réservation (à partir du 6 juin)

Tél. 02 37 84 04 75.

Tarif unique : 20€.

Gratuit pour les moins
de 12 ans.

Le Wifi installé dans les bibliothèques



Diminutif de Wireless Fidelity, le Wifi est un réseau permettant d'accéder sans câble et à haut débit, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, à vos mails, vos informations et applications et de naviger sur Internet.

Dans un contexte d'évolution technologique permanente, les adhérents des bibliothèques de Chartres vont pouvoir désormais se connecter gratuitement au Wifi, à la médiathèque *l'Apostrophe* et à la bibliothèque de la Madeleine.

Les bibliothèques vont ainsi contribuer à développer l'accessibilité numérique qui est aujourd'hui une nécessité de notre société de l'information.

En effet, dans ces équipements culturels, Internet joue un rôle de plus en plus important pour l'information du public grâce à l'accès aux catalogues, mais aussi aux contenus, qu'ils soient littéraires, techniques, ou scientifiques.

Les conditions d'accès

Cette nouvelle offre internet sans fil, complémentaire des deux espaces multimédia existants, permet de se connecter avec son propre ordinateur depuis tous les espaces.

Pour pouvoir profiter de ce ser-

vice, il faut être adhérent et signer une charte recensant les conditions générales d'utilisation.

Comme tout autre fournisseur d'accès à internet, les bibliothèques sont en effet tenues de conserver pendant une durée d'un an les informations permettant d'identifier l'utilisateur, les caractéristiques techniques ainsi que la date, l'heure et la durée de chaque communication.

Comme c'est déjà le cas aujourd'hui dans les espaces multimédia, un filtrage sur les contenus, les services ou les applications accessibles par cette connexion est installé. Ce filtre permet de veiller à la protection des mineurs et d'éviter les pratiques illicites.

Comment ça marche ?

Configuration requise :

Votre ordinateur doit être équipé d'une carte wifi (fig.1), la connexion sans fil doit être activée (souvent, un bouton on/off est disponible sur le côté de votre PC).

Si vous n'avez pas de carte Wifi intégrée, vous pouvez utiliser une carte externe, ou une clé wifi. (fig.2)

Connexion

Double cliquez sur l'icône correspondant au réseau sans fil, souvent situé dans la barre des tâches de votre ordinateur (fig.3)

La liste des réseaux disponibles s'affiche alors, sélectionnez «Bibliothèques de Chartres», et cliquez sur «connecter».

Une fois la connexion établie, ouvrez votre navigateur : vous voyez apparaître l'écran d'accueil.

Entrez alors votre identifiant (numéro de lecteur) et votre mot de passe.



fig.1



fig.2



fig.3

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr



l'apostrophe

Pour son 4^e anniversaire, la médiathèque s'équipe en wifi

Royaume du papier, paradis du virtuel

La Médiathèque L'Apostrophe fête son 4^e anniversaire. Cet équipement fait l'unanimité, et se modernise en permanence. Raisons du succès.



Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la Culture et Catherine Joliet Directeur des Bibliothèques

Il y a quatre ans, Jean-Pierre Gorges et les élus chartrains inauguraient la Médiathèque *L'Apostrophe*, qui s'installait dans l'ancien Hôtel des Postes, monument emblématique du paysage urbain de Chartres. C'est le grand architecte Paul Chemetov qui avait conçu l'aménagement moderne de cette construction datant des années 20, œuvre de Raoul Brandon.

Le public avait immédiatement investi cet équipement, alors tout à fait nouveau à Chartres. Ce succès ne s'est pas démenti, et l'attractivité de *L'Apostrophe* dépasse, et de loin, les limites de la cité.

« 281 000 personnes ont fréquenté la Médiathèque l'an dernier, et

46 000 autres la bibliothèque Louis-Aragon de la Madeleine. 17 000 personnes ont franchi un pas supplémentaire en souscrivant une inscription à la Médiathèque. Pour vous donner une autre idée de cet engouement, plus de 1100 personnes franchissent chaque jour les portes de *L'Apostrophe* », précise fièrement Isabelle Rault-Brochet, adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine.

Jean-Pierre Gorges inaugurera dans quelques jours l'installation de la wifi sur tous les ordinateurs de *L'Apostrophe* et de la bibliothèque Louis-Aragon.

« Outre l'espace considérable ouvert au public, au-delà de la modernité toujours améliorée de ses équipements, il faut souligner l'effort

consenti par la Ville en matière d'horaires d'ouverture. *L'Apostrophe* est l'une des rares médiathèques en France qui soit ouverte plus de 40 heures par semaine. »

Autre atout, la qualité et la quantité des animations proposées toute l'année : rien qu'en 2010, 17 expositions, 19 conférences, 35 films, 3 concerts, 4 spectacles et 35 ateliers ont été proposés aux Chartrains.

« Aux Chartrains et aux autres, puisque plus de la moitié de ceux qui fréquentent *L'Apostrophe* ne viennent pas de Chartres, mais des communes environnantes, et même de beaucoup plus loin. »

Aujourd'hui, le coût de l'inscription est de 4.10 euros pas an pour un Chartrain, et de 13 euros pour un non-Chartrain.

« Ce sont des tarifs très modérés, mais Jean-Pierre Gorges, qui est également le Président de la Communauté d'agglomération, a récemment demandé aux élus de la commission compétente de Chartres Métropole d'étudier comment les habitants de l'agglomération pourraient bénéficier des mêmes tarifs que les Chartrains. »

2011 verra la numérisation informatique de tous les fichiers de la Médiathèque. *L'Apostrophe* a aussi ouvert un département de jeux-vidéo. Et elle préserve aussi les richesses du passé. « Beaucoup de documents anciens ont été abîmés par le temps et aussi par des incendies et autres incidents. La Ville de Chartres et l'Etat vont les faire restaurer par les spécialistes de la Bibliothèque Nationale de France ». Ce travail va durer quatre ans.

Vient de paraître

Un baiser de trop

De Cécile Brun
Editions Amorosa

Pour sauver sa famille de la ruine, Philippe du Vreteau est sommé d'épouser une inconnue, Marquésie de Savy. Alors qu'elle se fait passer pour la nouvelle servante de la famille, Philippe tombe éperdument amoureux de cette jeune femme à la réputation des plus sulfureuses auprès de la gent masculine. Pour un baiser qu'elle n'aurait jamais dû accorder, la belle précipitera sa propre chute entraînant avec elle son secret le plus intime.

Premier roman sentimental écrit par une Chartraine, Cécile Brun, paru le 19 mai dernier en vente dans les grandes surfaces, en format livre de poche.



Le coin des philatelistes

Un nouveau timbre chartrain

Annoncé dans le dernier numéro de *Votre Ville*, ce nouveau timbre avec visuel local est encore en vente... Mais que garder pour avoir la collection la plus complète possible autour de cette émission 2011 ?

D'abord le timbre neuf... mais sur un fragment de son support d'origine, car il est auto-adhésif. Pour cela il faudra cependant acquérir le carnet entier. Vous pourrez toujours utiliser les onze autres valeurs sur votre courrier ! N'oubliez pas de conserver une couverture vide : on y voit la cathédrale en première page. Aucune oblitération Premier Jour de vente anticipée n'est souhaitable : localisée soit à Paris, à Strasbourg ou à Amiens, elle n'apporterait qu'une erreur à votre recherche. Par contre, il était judicieux (si on y a pensé) de conserver une oblitération datée du premier jour de la vente générale (le 18 avril). Sinon, essayez de trouver une lettre affranchie avec la valeur chartraine, pour justifier son utilisation sur du courrier.

Du côté des cartes maxima, cela ressemble plus à un parcours du combattant. Il faut trouver dans le commerce une carte avec le même visuel (ou un détail). On y colle le timbre à un emplacement qui laissera lisible une oblitération de Chartres (c'est impératif). On peut également se fabriquer sa propre carte souvenir.

Voilà ce que tout philatéliste doit rassembler dans son album. Mais aussi ce que tout chartrain doit inclure à son patrimoine local.

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle Philatélique Chartrain
« philachartres.over-blog.fr »



Mots fléchés

Faune et flore dans la rue...

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème

	Champion →			Prénom de chez nous ↓		Celleton ↓		38 ↓	
	Planté en 1790 ou rue ↓			Petit pied ↓		Artère ↓		Stands ↓	
	Cancer et capricorne →					Une des 4 →			
						À elle ↓			
Océan chez Péguy ↓							Cœur de lard →		
Coutumes →							Monnaie ↓		
Plus petite rue d'ici ↓		Batracien en rue →							
Sud ou nord ↓		Bordure ↓							
			Produits →						Câliner ↓
			Plissa ↓						
				Conseillère ↓	Baigne célèbre ↓	Négation →			Voilier ↓
Camion ↑		Nageoire →						Note →	
Grimpe aux murs ↓		Quidam ↓						Changée ↓	
Forage Cloîtrée →						Patron d'Ajman →			
Remué ↓						Plat ↓			
							Première page →		
							Aussi chaud ↓		
		Du 28, comme nous. ↓		De Téhéran →		Carrément à l'est ! ↓			
				Saules ↓					
Le premier Rentré chez lui →									Sans appareil ↓
							Préfixe pour tourner ↓		Issu →
								Vociférer ↓	
Hausses Vieille cité Tige →		Queue de loir →			Roi à table →				
Clair Fatiguée ↓	Bec ↓								Tente →
Soies ↓									Lentille ↓
					Expert ↓				
						Bordures →			
						Vieux do ↓			
					Choisi →				
	Allée ou arbres à fruits secs →								
									© JFR 2011

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Association Les artistes euréliens Le patrimoine européen s'expose

**Du 10 au 13 juin,
au Séminaire des Barbelés**

L'association *Les artistes euréliens* organise la 3^e exposition autour du patrimoine européen, de Franz Stock, et le regard personnel des artistes du 10 au 13 juin inclus, au Séminaire des Barbelés au Coudray. « *Les invités d'honneur sont les peintres de Wallonie donnant ainsi une ouverture sur l'Europe et un échange artistique dans l'esprit de Franz Stock. De nombreux artistes euréliens ont déjà répondu présent* », indique Gérard Vendrely, Président des Artistes Euréliens.

**Les personnes désirant se
joindre à cet événement
peuvent téléphoner au
06 30 68 89 57
ou gvendrely@orange.fr**



À la chapelle Saint-Eman, jusqu'au 18 septembre Murals

De Sandrine Farget

Cinq ans après avoir été sacrée aux *Rencontres internationales de Mosaïque*, Sandrine Farget revient à Chartres. Elle présente ses dernières sculptures murales, des pièces uniques. Ses œuvres s'inspirent de l'urbanisme des métropoles américaines, auquel elle porte une grande attention, et de l'architecture moderne. L'ardoise sert souvent de base à ses créations qui ont été mises en scène par l'architecte Gérard Batalla.

**Chapelle Saint-Eman
11 rue Saint-Eman.
Ouvert du mardi au
dimanche de 14h à 18h.
Entrée gratuite.**

Au CIV Formations à la technique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs *Découverte du vitrail* sur cinq jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.

Du 6 au 10 juin

Vitrail Tiffany

Coût du stage : 570 euros

**Du 20 au 24 juin,
du 4 au 8 juillet et
du 18 au 22 juillet**

Verre et plomb

Coût du stage : 450 euros

Adhésion au

Centre International du Vitrail :
35 euros pour 2011.

Informations, réservations :

Centre International du Vitrail

5 rue du Cardinal Pie

tél : 02 37 21 65 72

fax : 02 37 36 15 34

contact@centre-vitrail.org

www.centre-vitrail.org

www.formations-vitrail.fr





Au
Prieuré Saint Vincent

Antonio Saint-Silvestre expose

Passions

Le sculpteur Antonio Saint-Silvestre expose à partir du 25 juin une trentaine de crucifix contemporains, collection personnelle d'œuvres signées par des artistes dont Paul Amar, Baptista Autunes, Jacques Deal ou encore Rosa Ramalho.
Du 25 juin au 28 août.

Et aussi à la Collégiale Saint-André

Le monde est fou, j'adore ! ça continue...

Antonio Saint-Silvestre s'empare avec humour du mythe de l'enfant-roi et renouvelle le thème frelaté de l'enfance qu'il fait passer par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Des enfants sont venus de tous les coins de la terre habiter l'imaginaire du sculpteur. Cette exposition onirique, colorée est l'œuvre d'un homme qui croque la vie à pleines dents.
Du 25 juin au 21 août.

Renseignements
 tél. 02 37 23 41 43.
www.chartres.fr

Tribunes de l'opposition

RÉVISER LES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES EFFORTS.



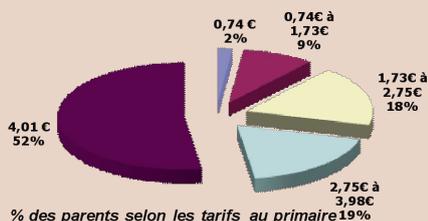
En février comme chaque année, nous avons à nous prononcer sur les tarifs de la restauration scolaire. Cette année encore, une augmentation de 2% des tarifs minimums et maximums était proposée par

le Maire. Entre ces deux extrêmes, les tarifs évoluent selon les revenus des parents. Les élus de l'opposition de gauche se sont abstenus pour trois raisons :

- **La première « de principe »** : en période de crise économique et sociale, une augmentation de 2%, est **supérieure à l'augmentation du coût de la vie constatée en 2010 (1,8 %)**.

- La deuxième raison porte sur le mode de calcul : en effet, d'après nos analyses, plus de 50% des parents payent le prix maximum. Les données communiquées par la mairie à notre demande nous le confirment. C'est donc une grande majorité des parents qui sont concernés par l'augmentation de 2% du tarif maximum (appliquée depuis plusieurs années). Un couple avec deux enfants et des revenus d'environ 3 200€ (salaires + allocations + APL ...) payent le plein tarif au primaire. Le tarif minimum est symbolique puisqu'il ne concerne que 2% des parents. La répartition des tarifs en fonction des revenus n'est **pas équilibrée et nous pensons que le taux d'effort utilisé pour calculer le tarif en fonction des revenus, est trop élevé.**

Exemple dans le graphique de la répartition des parents selon le tarif payé. On y note que plus de 52 % des enfants réguliers payent le tarif maximum au primaire.



- **La troisième raison : les augmentations successives ne sont pas assez utilisées pour améliorer le service rendu.** La mairie, dans un journal local en 2010, se targuait de ne pas vouloir suivre les recommandations du Grenelle de l'environnement pour l'intégration progressive des produits bio, alors que bien d'autres communes le font déjà. **Nous pensons que Chartres, au centre d'un grand département agricole, peut être un moteur important pour le développement d'une agriculture de proximité et de qualité.** La question des coûts doit être étudiée sérieusement, sans a priori, au regard des nombreuses pratiques existantes. (Vous pouvez consulter les menus des écoles et des crèches sur le site rcbc.fr)

Près de 2000 enfants mangent dans les écoles le midi. Les parents n'ont souvent pas d'autres possibilités, faute de disponibilité suffisante ou pour travail éloigné. **Nous avons demandé au Maire de réexaminer la grille tarifaire pour une meilleure répartition des efforts, nous verrons l'année prochaine s'il accepte d'aller dans le sens des familles.**

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal. En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE. En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Remarque : Le coût de fabrication et des denrées, est d'environ 3,5 €. Avec les coûts d'encadrement du midi et des structures, alors que le prix réel d'un repas est supérieur à 8 €. La restauration scolaire est un service public obligatoire délivrée par les communes et financé en partie par la collectivité.



AVIS D'EXPULSION !

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) vient de recevoir, quelques jours après la Confédération Générale du Travail (CGT) son congé des locaux qu'elle occupe à titre gracieux dans les abbayes de Saint Brice.

S'il est normal que la ville puisse disposer à son gré des Abbayes pour un projet culturel qu'elle voudrait y développer,

la forme et le fond de ces « expulsions » sont révélateurs d'un état d'esprit qu'on pensait d'un autre âge.

Sur la forme, d'abord, la méthode employée, sans concertation, est totalement inacceptable : aucune solution de relogement n'accompagne le congé. C'est pour le moins cavalier mais habituel des pratiques du maire actuel.

Le fond de l'affaire est intéressant : sur le plan du droit un arrêt récent de la cour de cassation confirme qu'il n'y a aucune obligation pour une commune chef lieu de département, ni même pour les Conseils généraux, de loger les syndicats.

Il s'agit donc uniquement d'une décision politique, du fait du prince, comme pour loger gratuitement telle ou telle association dont on considère qu'elle le mérite puisqu'elle participe à la vie sociale de la cité.

Pas d'obligation donc, mais une tradition. Parce que le syndicalisme a une portée dans la vie publique générale. Et parce qu'il est aussi nécessaire de participer à la reconnaissance du fait syndical, c'est-à-dire du droit des salariés à s'organiser et se défendre.

Le paritarisme, qui organise le dialogue indispensable entre les patrons et les salariés, est un des piliers de notre contrat social : le défendre c'est aussi faciliter, sur le terrain, la vie à telle ou telle centrale syndicale.

A l'heure où les pouvoirs publics et le gouvernement, dans un souci de cohésion nationale, souhaitent voir se développer la négociation sociale territoriale, qui sera autour de la table si les syndicats sont à la rue ? Et comment résoudre des problèmes d'emploi, d'insertion, sans dialogue avec les partenaires sociaux ?

Le monde a changé, le syndicalisme aussi... pas les idées archaïques et conservatrices du maire de Chartres sur le dialogue social. M. Gorges redouterait-il encore que les rouges arrivent place des Épars ?

Encore un sujet sur lequel notre vision de la société, dans un contexte particulièrement difficile où les dommages économiques et humains de la crise financière sont évidents, est à mille lieux de ces positions rétrogrades.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr

Tribune de la majorité



«LA POLITIQUE EST L'ART DU POSSIBLE»

Lors d'un précédent conseil municipal, monsieur le Maire a interpellé l'ensemble des élus pour le parrainage d'un jeune du quartier « des Petits Clos »

Le parrainage, un nouvel outil de démocratie ou de démagogie ?

Des élus parrainant des personnes en difficultés : femmes créatrices d'entre-

prises, lycéens sans papiers scolarisés dans un lycée français, sportifs de haut niveau à la recherche d'un emploi se fait depuis plusieurs années. A Chartres, il s'agit d'accompagner un jeune issu d'un quartier sensible en recherche d'emploi.

Ce parrainage est prévu par la loi. La circulaire ministérielle de juin 2000 précise : « De très nombreux jeunes rencontrent des difficultés particulières d'insertion dans le monde du travail et ne peuvent accéder à l'emploi car ils font l'objet d'une certaine méfiance de la part des employeurs et sont dépourvus de relations avec le monde économique. Ils peuvent également en être exclus en raison notamment de leur origine étrangère, réelle ou supposée, de leur sexe ou de leur lieu de résidence, et ce en dépit des multiples dispositifs d'insertion ou de formation existants. Cela concerne particulièrement les jeunes des quartiers sensibles de la politique de la ville.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, le ministère de l'emploi et de la solidarité a développé des actions de parrainage pour rapprocher ces jeunes de l'emploi en mobilisant la contribution bénévole de tous ceux qui dans la société civile pourront donner des clés d'accès au monde du travail : chefs d'entreprises, employés, jeunes retraités, élus locaux... »

Lutter contre toutes formes de discrimination, créer de nouvelles solidarités intergénérationnelles, agir sur les mentalités pour changer des représentations souvent négatives contribue au développement durable. Dans une précédente tribune, j'avais soutenu cette politique qui réunit sans les opposer les domaines que sont l'économie, le social et l'écologie. Alors, ce parrainage va dans le bon sens.

«Je vais proposer à chaque élu du conseil municipal de parrainer un jeune. Il devra s'impliquer pour lui trouver un travail et suivre son évolution professionnelle.» a déclaré le Maire.

Les élus issus de tous horizons n'auront peut être pas de réseaux professionnels efficaces ou une connaissance pointue d'une recherche d'emploi. Ce sera peut être les limites du dispositif.

Mais si le premier objectif est l'écoute, le dialogue et l'engagement dans une démarche solidaire alors il vaut la peine d'être tenté au-delà des clivages politiques.

La gauche n'a pas le monopole du social. Preuve en est.

Nadège GAUJARD
nadege.gaujard@gmail.com

TIERCE D'ATOUTS

Dans ce numéro de *Votre Ville*, Jean-Pierre Gorges explique aux Chartrains l'état d'avancement des grands projets sur lesquels notre équipe avait pris des engagements lors des élections municipales de 2008.

A la mi-mandat, il était important que les habitants puissent mesurer précisément ce que nous faisons de leur confiance. Le Conseil Municipal de mai et celui de juin montrent à l'évidence que la municipalité reste fidèle à son image de marque: ce que nous avons promis, nous le faisons.

En effet, le projet gare, qui était le plus complexe à faire avancer, étant donné la multiplicité des partenaires concernés, va connaître la fin de sa première phase. Les élus ont pu examiner un plan désormais abouti, et qui a recueilli l'assentiment de la SNCF et de Réseau Ferré de France, ainsi que celui de la Région Centre.

Il va s'agir maintenant de concrétiser tout cela à travers un protocole d'accord, que nous souhaitons signer le plus vite possible.

A la fin de ce mois, le Conseil se verra présenter le projet d'aménagement concernant le quartier Cathédrale-place Billard, et celui du quartier de Saint-Martin-au-Val. Au-delà des choix architecturaux, au-delà des enjeux d'aménagement, il s'agit dans les deux cas de traduire l'ambition retrouvée de Chartres.

Sans dévoiler les deux projets qui seront présentés au Conseil, il est clair pour chacun que le réaménagement du parvis de la Cathédrale constitue un enjeu majeur pour l'image de Chartres en France et dans le monde, comme pour le regard que les Chartrains portent sur eux-mêmes et sur leur cité à travers ce monument prestigieux.

Pour résumer, c'est un vrai sujet d'intérêt général.

Le projet de Saint-Martin-au-Val, même si son relief ne s'impose pas encore aux yeux des Chartrains, sera son pendant : à force de répéter que cette ville a une histoire deux fois millénaire, on finissait par oublier de donner à cette phrase un contenu concret. Pourtant, il y a deux mille ans, c'était 1200 ans avant la Cathédrale. C'est d'ailleurs là que le christianisme est né à Chartres, comme les Chartrains pourront bientôt le redécouvrir en visitant la crypte semi-enterrée du V^e siècle, qui se trouve sous l'église Saint-Martin-au-Val, dont la Ville est en train de restaurer la toiture.

Ce projet couronnera toute l'action entreprise depuis 2001 au service de l'archéologie chartraine. Songez que celle-ci était jusque là considérée comme le frein absolu à toute réalisation dans la ville historique.

Aujourd'hui, cette charge est devenue une chance. Et il s'agit d'en tirer parti.

Le projet signé par Paul Chemetov manifeste cet allongement de la perspective de l'histoire chartraine, dont ses habitants vont pouvoir prendre la mesure.

On comprend donc que la Ville soit en train de demander aux associations abritées au Abbayes de Saint-Brice de bien vouloir laisser la place aux 4 000 m² du futur Centre d'Interprétation du site. Les associations seront bien évidemment relogées.

Quant aux trois syndicats qui s'y trouvent, deux d'entre eux ont été reçus à la mairie, et nous les aiderons à retrouver un toit, même si la Loi ne nous en fait pas une obligation.

Un troisième, pourtant le plus privilégié, sans qu'il s'en offusque, a cru bon de dégrader le mobilier urbain chartrain sans attendre la tenue du rendez-vous demandé au Maire.

Il est difficile de discuter avec ceux qui utilisent pareilles méthodes, chacun peut en convenir.

Reste l'intérêt général qui s'attache à ces trois projets majeurs. Un véritable brelan d'atouts qui se conjuguent au passé comme au présent pour éclairer l'avenir de Chartres.

Le groupe des élus de la majorité

Atelier Lez'Art

L'atelier Lez'Art accueille les enfants, les ados et les adultes dans une ambiance détendue et leur propose des ateliers de dessin, peinture, modelage, scrapbooking, pergamano.

Stage en juillet et août : 9 euros de l'heure, matériel compris.

Portes ouvertes et exposition le samedi 25 juin de 10h à 19h.

Pour tous renseignements, contactez Florence Chesneau atelier Lez'Art, 9 rue Charles Coulomb Zone Arago. Tél. : 02 37 34 46 58 ou 06 83 42 34 01 atelierlezart@orange.fr

40^e anniversaire du grand orgue de la cathédrale et du concours international Grand Prix de Chartres

Musique classique. Récital de Daniel Roth, Grand Prix de Chartres 1971.

Le dimanche 5 juin à 16h30 en la cathédrale de Chartres.

Organisateur : association des Grandes Orgues de Chartres tél. : 02 37 36 67 48

Stage de musique de l'Ensemble Grimbert-Barré

Du dimanche 3 au vendredi 8 juillet, l'Ensemble Grimbert-Barré propose pour la 4^e année consécutive un stage de musique, sur les bords de l'Eure, ouvert aux enfants, adultes, débutants ou musiciens confirmés.

Renseignements : 02 37 21 89 09 ou 06 60 96 62 38

Café philo

Le prochain café philo se déroulera au bar le Parisien de 17h à 19h le samedi 11 juin sur le thème «Y-a-t-il des guerres justes ?».

Contact : Bertrand tél 06 80 40 93 41 <http://cafephilochartres.free.fr>

Centre social de Rechèvres

Gala de l'atelier danse avec Jessy à Chartrexpô : 24 juin à 20h15.

Stage poterie : du 4 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet. Stage danse : du 4 au 8 juillet et du 29 août au 2 septembre.

Bric à Brac de Rechèvres le

11 septembre. Tarif : 5€ les 2m. Inscriptions avant fin juin, bénéficiez d'1m gratuit en plus.

**Tarifs et horaires :
tél 02 37 21 33 76**

Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de la greffe

le 22 juin

«Don d'organes. Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit !», thème retenu cette année par l'Agence de la biomédecine pour la 11^e édition de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de la greffe. L'équipe de coordination de prélèvement d'organes et de tissus des Hôpitaux de Chartres donne rendez-vous aux Chartrains le 22 juin, place des Halles, de 10h à 18h. Temps fort à 16h avec un lâcher de ballons. L'équipe attend de nombreux enfants.

**Renseignements :
Coordination de prélèvement multi organes et de tissus des Hôpitaux de Chartres.
Tél. 02 37 30 36 25**

Courses hippiques

Lundi 27 juin, course PHH à l'hippodrome de Chartres.

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m² : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m².

**Renseignements
tél. 02 37 34 05 13
ou 06 76 59 41 88.**

Ciné Clap

Kitchen stories de Bent Hamer (Norvège, Suède/ 2003). Auditorium de la médiathèque Apostrophe.

Au Compa

Venez fêter votre anniversaire ! Une manière originale de fêter son anniversaire pour les enfants de 6 à 12 ans. L'enfant et tous ses amis participent à un atelier ludique avant de déguster un gâteau. 9 euros par enfant.

**La fête des tracteurs :
Passion Lanz**

Les 100 ans du 1^{er} tracteur Lanz sont l'occasion d'accueillir au Compa une centaine de tracteurs de cette marque mythique. Présentations, démonstrations, défilés, ventes de pièces...
Dimanche 5 juin de 10h à 18h.
Entrée gratuite

Spectacle à table !

Théâtre interactif par la Compagnie *Alternative Théâtre* sur l'alimentation durable : la pièce pose la question d'une alimentation respectueuse des producteurs, de l'environnement et de la santé au quotidien. Un spectacle proposé dans le cadre de *Moissons d'ici*.

Jeudi 9 juin à 20h30. Entrée gratuite.

Expositions :

La fin de la faim/Comment nourrir les hommes
prolongation jusqu'au 11 décembre.

Jean-Luc Parant *Manger des yeux* jusqu'au 15 août.

**Le Compa Pont de Mainvilliers
28000 Chartres
Tél. 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr**

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : mardi 7 juin à 17 h 30, mardi 5 juillet à 17 h 30.

**Renseignements
et inscriptions :
RST28 au 02 37 30 31 05.**

Don du sang

Journée mondiale le 14 juin

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes ou vous allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir vous propose :

-Des informations concernant l'ouverture et l'exercice d'une mesure de protection juridique.-

Un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer. Service gratuit et ouvert à tous.

Renseignements

ou rendez vous :
tél. 02 36 15 90 00.
itf@udaf28.fr

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au Centre hospitalier Louis Pasteur, les mercredis 1^{er} juin et 7 septembre de 14h à 16h, dans le service du Dr Lesvesq au 5^e étage, ainsi qu'à l'Espace Santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) 11 rue du Dr André Haye à Chartres, le mardi 13 septembre de 10h à 11h30.

Renseignements :
tél. 02 37 31 49 34.

Via 28

L'association Via 28 a mis en ligne un portail internet dédié à la vie associative. Vous y trouverez l'actualité liée au secteur associatif, un agenda permettant d'annoncer des événements, des ressources documentaires et un annuaire départemental des associations.
www.via28.asso.fr

Bal percheron

Salon Marceau de l'Hôtel de ville, samedi 11 juin à 20h30, animé par Tradart pour le 50^e anniversaire de la Ronde de Chartres. 8€.

Renseignements :
tél. 02 37 34 61 82.

Brocante musicale

L'association *La Machine* organise sa brocante musicale le samedi 18 Juin de 10h à 18h, à la MPT de Rechèvres, vente & troc d'instruments et de matériel. Buvette sur place.

Tél. 02.37.36.54.71
lamachine@live.fr

Bric à Brac

Organisé par l'association familiale de Chartres & environs, Butte des Charbonniers à Chartres, (entrée Place Châtelet) le 19 juin, de 7h à 20h. Carte d'adhésion de l'année à l'AFCE obligatoire avec 3 mètres linéaires offerts (2 € le mètre linéaire supplémentaire).

Tél 06 09 11 29 45.

Téléthon 2011

L'AFM (association française contre les myopathies) prépare la 25^e édition du Téléthon qui aura lieu les 2 et 3 décembre prochains. L'association souhaite renforcer ses équipes de bénévoles et recherche un responsable bénévole départemental qui aura pour mission de développer la collecte et de pérenniser le Téléthon dans le département.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner dès maintenant à François Berruer, au 01 69 47 34 56 ou au 06 08 21 00 83.

Solution des mots fléchés du numéro de MAI 2011		E	A	P	L	C					
G	U	I	L	L	A	U	M	E			
R	O	T	A	T	I	O	N				
V	E	N	I	S	E	R	D				
C	D	I	E	S	E	S	T	A	R		
C	H	R	I	S	T	R	E	E	R	E	
M	A	I	E	L	A	V	E	N	D	U	
T	D	R	O	U	A	I	S	E	S		
B	E	C	A	I	G	R	E	B	L	E	
P	L	A	N	R	E	C	R	I	R	A	
E	R	I	E	T	E	S	T	E	R	A	
A	T	T	E	N	D	A	T	U	R	C	
R	A	C	R	E	U	N	S	O	T		
S	B	E	A	N	T	T	E	N	U		
F	L	G	U	I	G	N	E	S	E		
R	E	M	E	D	E	I	N	A	L		
R	E	A	E	R	A	O	E	I	L		
G	R	A	N	D	E	C	R	A	N	D	E
E	O	I	S	E	A	U	B	A	S		

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations Préalables déposées

COMMON	6 RUE DU MARECHAL LECLERC	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MAILLE LAURENT	28 TER BOULEVARD CHASLES	POSE D'UN STORE BANNE
JOEDICKE DIDIER	48 RUE DE LAUNAY	POSE DE DEUX CHASSIS DE TOIT
SIM SOPHALY	5 RUE DES DRUIDES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES ET CREATION DE TERRASSE
KOTERBA CHARLOTTE	49 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
COUGOUREUX	52 RUE DE LA FOULERIE	RAVALEMENT DE FACADE
PESCHOT MATHIEU	23 RUE DES RESERVOIRS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BIGOT ANDRE	34 RUE DE SOURS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
VENTOSE	16 BD CHASLES	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
BRIAUD GERARD	44 RUE DES ROULIERS	RAVALEMENT DE FACADE
LARRIVE JEAN	79 RUE SAINT CHERON	RAVALEMENT DE FACADE ET POSE DE VOILETS ROULANTS
DUPUIS PASCALE	67 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
LE COMPTOIR IRLANDAIS	2 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE VITRINE COMMERCIALE
MARTORELL MICHEL	7 AVENUE ARISTIDE BRIAND	RAVALEMENT DE FACADE
LES HOPITAUX DE CHARTRES	34 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REHAUSSEMENT DE GARDE CORPS
SEDILLOT CLAUDE	3 RUE DES LISSES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PRADEAU	8 RUE DU BOURGNEUF	ISOLATION EXTERIEURE ET REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
CROSNIER BLANDINE	5 RUE DES ECUYERS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BESSADI HAYAT	22 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE CLOTURE
INEO CENTRE	4 RUE DES BAS MENUS	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LAURENT KATIA	41 RUE SAINT CHERON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
PERIER DOMINIQUE	89 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
TURRIERE PHILIPPE	14 RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN PREAU
VALLOT LAURENT	2 RUE ALEXIS DE CASTILLON	REALISATION D'UN ABRI OUVERT
HURRAULT MARIE	8 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
GIRARDIN	4 RUE DE CHAVANNES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
COSSON ALAIN	18 RUE DE REVERDY	TRAVAUX D'ISOLATION
ASSOCIATION CAMILLE FAUQUET	3 IMPASSE DU CHEVAL BLANC	ABATTAGE D'ARBRES

BONNEVILLE	23 RUE DE LA CROIX THIBAUT	RAVALEMENT DE FACADE
MAZIN RENE	116 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE CLOTURE
SORREAU JEAN CHRISTOPHE	13 RUE HENRI MACE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
RONCIN JEAN	6 ALLEE DU HAMEAU GABRIEL PERI	INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN
MAURICE MARIE CHRISTINE	73 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET RAVALEMENT DE FACADES
MENGUY JEAN-YVES	17 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	TRAVAUX DE CLOTURE
FONCIA BRETTE	10 RUE CHANTAUT	TRAVAUX DE CLOTURE
PINOT JEAN-CHARLES	10 AVENUE SULLY	REALISATION DE DEUX TERRASSES
NAKHIL ABDERRAHMANE	8 RUE GUYNEMER	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT
LACROIX JANINE	13 PLACE BILLARD	REPLACEMENT DE VOLETS
CHARTRES AMENAGEMENT	50 RUE ALBERT GOUGIS	TRAVAUX DE CLOTURE
BIGOT ANDRE	34 RUE DE SOURS	RAVALEMENT DE FACADES ET REPLACEMENT DE MENUISERIE EXTERIEURE
DURAND RENE	61 RUE HENRY DUNANT	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
TERRIER	1 RUE DE PATAY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CONSULTANTS ET ASSOCIES	2 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	RAVALEMENT DE FACADES
DOUBLET	22 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	TRAVAUX DE COUVERTURE
LOUVIEAUX	35 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
RUELLE	104 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	MODIFICATION DE FACADE
HEYRAUD	5 RUE DU BOIS MERRAIN	MISE EN PEINTURE DE LA FACADE ET DES MENUISERIES ALUMINIUM
CITYA	13 RUE DU CHEVAL BLANC ET 6 RUE DE L'ETROIT DEGRE	RAVALEMENT DE FACADE
MERCIER	104 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
AUBERT DIDIER	1 RUE PERCHERONNE	RAVALEMENT DE FACADE
GERNEZ	RUE DU FOSSE GAULOIS	DIVISION PARCELLAIRE
PAGNOUX	20 RUE DE PATAY	RAVALEMENT DE FACADE
MEDIAKIOSK	46 AVENUE D'ORLEANS	INSTALLATION D'UN KIOSQUE PRESSE
Déclarations Préalables délivrées		
SOCIETE GENERALE	15 RUE SAINTE MEME	MODIFICATION DE FACADE
LAVALLEE MAX	6 RUE SAINT EXUPERY	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT DE FACADES
GABRIEL	26 IMPASSE DES SAUMONS	COUVERTURE D'UNE PISCINE
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHAMBRE DES NOTAIRES	54 RUE CHANZY	RAVALEMENT DE FACDES ET TRAVAUX DE CLOTURE
REGNIER LAURENT	68 RUE DE SOURS	TRAVAUX DE COUVERTURE ET DE RAVALEMENT
LOPERA MARIE JULIA	73 RUE SAINT CHERON	RENOVATION D'UN GARAGE
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	DIVISION PARCELLAIRE
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	DIVISION PARCELLAIRE
CINTRAT	42 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE
CHANON VINCENT	3 IMPASSE DES CASTORS	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE CLOTURE
RENET BERNARD	48 TER RUE DES PETITES FILLES DIEU	IMPLANTATION D'UN ABRI DE JARDIN

CHARTRES HABITAT	38-40 RUE DES RESERVOIRS ET 18 A 24 RUE DES PERRIERS	RENOVATION DES FACADES
BOUCHER FRANCIS	2 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	42 RUE JEAN ROUX	TRAVAUX DE COUVERTURE
EURE ET LOIR HABITAT	1 RUE DE LA CROIX JUMELIN	MODIFICATION ET REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
GFR PROPERTY	11 AVENUE SULLY	MISE EN PLACE DE GARDE CORPS
AMEKHFI - PLUMAS	79 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REPLACEMENT DES PORTES DE GARAGES
PRAT JEAN PIERRE	25 RUELLE DU GRAND SENTIER	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BOMME JACQUES	7 PLACE SAINT PIERRE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
POLASZEK CHRISTOPHE	32 RUE SAINT PIERRE	MODIFICATION ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MIHOUB MOUNIR	20 AVENUE JEAN MERMOZ	REPLACEMENT DE PORTAIL
BARBIER CHRISTELLE	25 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE ET CONSTRUCTION D'UN ABRIS DE JARDIN
BOULAY JEAN	40 RUE DU MARECHAL LECLERC	TRAVAUX DE CLOTURE
JOEDICKE DIDIER	48 RUE DE LAUNAY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SIM SOPHALY	5 RUE DES DRUIDES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET REALISATION DE TERRASSE
Permis de Construire déposés		
QUENTIN VINCENT	8 BIS RUE DES BAS MENUS	MODIFICATION DU PORTAIL (PC MODIFICATIF)
COSNIER	14 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
DE NOMAZY	85 RUE DE REVERDY	MODIFICATION D'UNE VERANDA EXISTANTE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13 RUE DES PERRIERS	AMENAGEMENT D'UN POLE GERONTOLOGIE
VILLE DE CHARTRES	ROUTE DES GRANDS PRES	CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF
BENET - BOUKTACHE	13 RUE JULES SIEGFRIED	TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
DULEU - DA SILVA	23 RUE DES CASTORS	SURELEVATION ET EXTENSION D'UN GARAGE
DEGARDIN JOHAN	22 AVENUE DE PLAISANCE	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
VILLE DE CHARTRES	2 BIS ALLEE DES TROENES	CONSTRUCTION DE LOCAUX SCOLAIRES MODULAIRES
GALY BRUNO	18 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
BRIAUD GERARD	44 RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
NOVONORDISK CHARTRES	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATON DES LOCAUX DECHETTERIE
SODICHAR	5 RUE RENE CASSIN	AMENAGEMENT D'UN DRIVE DANS UN BATIMENT EXISTANT AVEC ABRIS ENTOILES
Permis de Construire délivrés		
OUEST TERTIAIRE	RUE DU GENERAL PATTON -ZAC DES PASTIERES	CONSTRUCTION DE BATIMENTS A USAGE D'HABITATION ET BUREAUX (PC MODIF)
ARTUS JEAN-CHRISTOPHE	10 RUE DE LA CROIX JUMELIN	MODIFICATION DE CLOTURE ET ABRIS INTERIEUR (PC MODIF)

CAP WEST GROUPE	ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SERVICE ET CENTRE D'AFFAIRES (PC MODIF)
RAFFENEAU FREDERIC	7 IMPASSE DES CHANGES	RENOVATION DE VERANDA ET FACADE (PC MODIF)
RYMLAND NICOLE	53 RUE DE REVERDY	CHANGEMENT DESTINATION AVEC MODIFICATION DE FACADE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	2 A 6 RUE DES LISSES, 2 ET 4 RUE SAINTE THERESE	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	13 A 19 RUE DES LISSES	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS
PEYRAT NADINE	25 RUE DU BOURG	CHANGEMENT DE DESTINATION (HABITATION EN LOCAL COMMERCIAL)
SEVIN PAUL	7 RUE CHANTAULT	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
ROUSSEAU	18 RUE DU MOULIN A VENT	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
MORICE GILLES	CHEMIN DU GORD A LAUNAY	CONSTRUCTION DE HUIT GARAGES PREFABRIQUES
ONALI - ROUSSEAU	30 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
POUSSET JEAN LUC	4 RUE DU MOULIN A VENT	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
Permis de Démolir déposés		
REPERANT PATRICK	32 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION DE CLOTURE
CHARTRES AMENAGEMENT	3 A 9 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION DE BATIMENTS DE LOGEMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	33 ET 35 RUE DANIELE CASANOVA	DEMOLITION DE BATIMENTS DE LOGEMENT
Permis de Démolir délivrés		
G3 PROMOTION	24 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION DE GARAGE ET DEPENDANCE
CHARTRES AMENAGEMENT	32 BOULEVARD DE LA COURTILLE	DEMOLITION DE BATIMENTS DE LOGEMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	27 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION DE BATIMENTS DE LOGEMENT

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 14 avril 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire

de Chartres :

– DESIGNER Monsieur BOURZEIX, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance ;

– PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du

Code Général des Collectivités Territoriales ;

– APPROUVE le procès verbal du Conseil Municipal du 24 mars 2011.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Parrainage Jeunes-Elus

LE CONSEIL MUNICIPAL, prend acte de cette initiative.

2. Représentation – Conseiller délégué en charge du dossier « Cité Judiciaire »

Désignation – unanimité

DESIGNE Maître MALET Conseiller Délégué en charge du dossier Cité Judiciaire.

3. Etablissement Public Industriel et Commercial « Office de Tourisme de Chartres » –

Renouvellement d'un membre du Comité de Direction – unanimité

DECIDE à l'unanimité de procéder au vote à mains levées

DESIGNE Monsieur Patrice FEILLU, représentant de la Chambre de Métiers en remplacement de Monsieur CIBOIS, au sein du Comité de direction de l'EPIC « Office de Tourisme ».

FINANCES

4. Modalités d'amortissement – Subventions d'équipement et cessions gratuites – unanimité

FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées en 2010, suivant le nombre d'années indiqué dans le tableau ci-joint.

5. Budget 2011 – Vote des taux de taxes directes locales – unanimité

VOTE le taux des taxes directes locales pour 2011, ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation : 18,03 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,37 %

Taxe foncière sur les propriétés non

bâties : 39,59 %

PROMOTION

6. Association des Amis des Jumelages de Chartres – Avenant n°1 à la convention d'objectifs

2008-2009-2010 – Prolongation – Aide au fonctionnement 2011 – unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association des

Amis des Jumelages de Chartres

FIXE le montant de la subvention attribuée à l'association des Amis des Jumelages de Chartres

pour 2011 à 15 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, l'association des Amis des Jumelages de Chartres

CULTURE

7. Association Arc en Fluo – Aide à la création 2011 – unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € au titre de l'aide à la création

8. Compagnie Post-retroguardia Paco Decina – Aide à la création 2011 – unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de l'aide à la création à Compagnie Post-retroguardia Paco Decina.

9. Association Isis – Aide à la création 2011 – unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de l'aide à la création à l'association Isis.

10. Association Keby and Co – Aide à la création 2011 – unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € au titre de l'aide à la création à l'association Keby and Co.

11. Association Rosa M – Aide à la création 2011 – unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € au titre de l'aide à la création à l'association Rosa M.

12. Association Sub Théâtre – Aide à la création 2011 – unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € au titre de l'aide à la création à l'association Sub Théâtre.

13. Association Théâtre du Détour –

Aide à la création 2011 – unanimité

FIXE le montant de la subvention d'aide à la création à 3 000 €,

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Détour,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'Association Théâtre du Détour.

14. Convention de partenariat entre la Ville de Chartres – Musée des Beaux Arts et l'Institut

Universitaire de Technologie – unanimité

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre l'IUT de Chartres et la Ville, telle que jointe en annexe;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

SPORTS

15. Association de l'Agglomération Chartraine de Gymnastique Volontaire – Subvention 2011 –

unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 800 € à l'Association de l'Agglomération Chartraine de Gymnastique Volontaire

ENSEIGNEMENT

16. Convention de mise à disposition de locaux de l'école Jules Ferry au profit de l'Institut

André Beulé et de l'Inspection Académique d'Eure et Loir – unanimité

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition de locaux à l'école Jules Ferry élémentaire au profit de l'Institut André Beulé et de l'Inspection Académique d'Eure et Loir, telle que jointe en annexe ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

ENFANCE – JEUNESSE

17. Activités Enfance – Avenant n° 3 à la convention de délégation de service public –

Approbation – Autorisation – unanimité

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention de délégation pour

l'exploitation des activités Enfance, tel que joint en annexe,

AUTORISE le député-maire à signer l'avenant n° 3 à la convention de délégation de service public relatif aux activités Enfance susvisée.

18. Bureau Information Jeunesse – Formation au « brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs »

– unanimité

APPROUVE la mise en place de cette action de formation au métier d'animateur

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'organisme de formation retenu.

QUARTIERS

19. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Chartraine – Avenant de prolongation de durée

– unanimité

AUTORISE le Maire à signer l'avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Chartres.

20. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Chartraine – Demande de subvention auprès de l'Acse – Orchestre à l'École 2011/2012

– unanimité

SOLLICITE une participation financière de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances à hauteur de 20 000 € pour la mise en place de l'action « Orchestre à l'école » à l'école Jacques Prévert pour l'année scolaire 2011/2012.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

PERSONNEL

21. Formation Professionnelle – Adhésion à l'Association pour le Développement de l'Information Administrative et Juridique (ADIAJ)

– unanimité

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres à l'Association pour le Développement de l'Information Administrative et Juridique (ADIAJ).

CONTENTIEUX

22. Transaction – Approbation– Autorisation

– unanimité

APPROUVE la convention de transaction conclue entre Mme DELLINGER, la société APPIA, la

caisse primaire d'assurance maladie d'Eure et Loir et la ville de Chartres, jointe à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention de transaction.

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

23. Convention bipartite pour le partage de l'Information Géographique – Convention ville de Chartres / Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir – Autorisation – unanimité

APPROUVE les termes de la convention avec le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir ayant pour objet la mise à disposition des données géographiques numérisées du cadastre sur le territoire de Chartres.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention susvisée.

24. Convention bipartite pour le partage de l'Information Géographique – Convention ville de Chartres/Société Tele Atlas – Autorisation

– unanimité

APPROUVE les termes de la convention avec la société Tele Atlas ayant pour objet la mise à jour des données géographiques sur le territoire de Chartres.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention annexée.

PATRIMOINE

25. Avenant n° 2 à la convention de location d'infrastructures de raccordement pour réseau de télécommunications – Ville de Chartres / Régie Intercommunale d'Energie et de Services du SYNDICAT ELECTRIQUE DU PAYS CHARTRAIN (REGIES) – Approbation et autorisation – unanimité

APPROUVE le projet d'avenant n° 2 à la convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunication entre la REGIES du Pays Chartrain et la Ville de Chartres, annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Député – Maire à signer l'avenant n° 2 à ladite convention tel qu'il est annexé à la présente délibération.

AFFAIRES IMMOBILIERES

26. Acquisition – 11, 13 et 15, rue des Changes – appartement au 1er étage

– unanimité

DECIDE l'acquisition de l'appartement situé au 1er étage de l'immeuble dénommé « Parloir aux Bourgeois », constitué des lots n°s 4 (71,80 m²) et 13 (6,60 m²), dépendant des ensembles immobiliers situés 11, 13 et 15, rue des Changes, respectivement cadastrés section AI n°s 18 et 421, au prix de 188 000 €, auprès de Madame Agnès VERMEREN ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE également que Madame Agnès VERMEREN pourra bénéficier d'une jouissance gratuite de son appartement (lots n°s 4 et 13) pendant une durée de six mois suivant la signature de l'acte authentique de vente et un délai supplémentaire de trois mois avec le paiement d'un loyer mensuel de 600 € pour ces trois mois.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

27. Opération de Rénovation Urbaine – 34 bis, rue de Sours – BV n°s 46 p, 49 et 203 p – acquisition de terrains

– unanimité

DECIDE l'acquisition des terrains (en parties et en totalité) situés 34 bis, rue de Sours, cadastrés section BV n°s 46 p, 49 et 203 p, d'une superficie respective de 581 m² environ, de 557 m² environ (avec l'emprise du cabanon) et de 9 m² environ, soit 1 147 m² environ au total, au prix de 96 000 € tout compris, auprès de Madame et Monsieur André BIGOT ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

28. 110 – 112 rue de Sours – Cession

– unanimité

DECIDE la cession de l'ensemble immobilier situé 110 – 112 rue de Sours, cadastré section CE n°s 425, 426, 450, 479 pour une contenance totale de terrain de 8 760 m² au profit de la Société Chartraine d'Electricité, dont le siège social est au 17 rue René Cassin, 28000 CHARTRES, représentée par son Directeur, Monsieur GARNIER Denis ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 575 000 € net vendeur.

PRECISE qu'il conviendra d'inclure dans l'acte à intervenir une clause établissant une servitude de passage au profit de Chartres Métropole sur les parcelles cadastrées section CE n°s 479

et 426 pour lui permettre de procéder à la surveillance, l'entretien, la réparation et le remplacement de ces ouvrages.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

29. Immeuble – angle 6, rue des Grenets et 4, place Saint-Aignan – modification des conditions de vente

– unanimité

ANNULE la délibération n° 10/306 du 23 septembre 2010 et tous ses effets.

DECIDE la cession des parcelles situées 6, rue des Grenets et 4, place Saint-Aignan, cadastrées section AI n°s 434, 460 et 486, d'une superficie respective de terrain de 19m², 37m² et 43m², soit 99m² au total, aux conditions suivantes au profit de Madame Michèle et Monsieur Eric LEPAGNOT ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer :

– vente d'un terrain à bâtir nu après démolition du bâti existant,

– réalisation par la Ville de Chartres, dans un délai de sept mois à compter de la date de signature du compromis de vente, de l'ensemble des engagements pris par elle vis-à-vis des Consorts MAZOIRES pour aménager et garantir la solidité de la structure de l'immeuble bâti demeurant leur propriété,

– prix de 65 000 € nets vendeur.

PRECISE que ces acquéreurs devront respecter les servitudes constituées dans l'acte de vente du 6 mai 2010 entre les Consorts MAZOIRES et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

30. Plan Vert – Passerelle du Pont Neuf – Cession

– unanimité

DECIDE la cession de la passerelle du Pont Neuf au profit de Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération), au prix de 190 307,49 € correspondant au coût de la réalisation de l'ouvrage après prise en compte du FCTVA de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

AMENAGEMENT

31. ZAC de l'Ilot Courtille – Lancement de la concertation : Objectifs et modalités – unanimité

DECIDE de prendre en considération la mise à l'étude du projet de Zone d'Aménagement

Concerté (ZAC) dans le secteur de l'Ilot Courtille dont le périmètre est délimité sur le plan joint en annexe.

AUTORISE la mise en oeuvre de la procédure de ZAC conformément aux articles L 311-1 et suivants et R 311-1 et suivants du code de l'Urbanisme pour le secteur de l'Ilot Courtille.

ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur de l'Ilot Courtille, tels que définis ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement de l'Ilot Courtille avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente.

32. ZAC du « Plateau Nord Est » – Lancement de la concertation : Objectifs et modalités –

unanimité

DECIDE de prendre en considération la mise à l'étude du projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dans le secteur du Plateau Nord-Est dont le périmètre est délimité sur le plan joint en annexe.

AUTORISE la mise en oeuvre de la procédure de ZAC conformément aux articles L 311-1 et suivants et R 311-1 et suivants du code de l'Urbanisme pour le secteur du Plateau Nord-Est.

ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur du Plateau Nord-Est, tels que définis ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement du Plateau Nord-Est avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

33. ZAC du « Plateau Nord Ouest » – Lancement de la concertation : Objectifs et modalités –

unanimité

DECIDE de prendre en considération la mise à l'étude du projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dans

le secteur du Plateau Nord-Ouest dont le périmètre est délimité sur le plan joint en annexe.

AUTORISE la mise en oeuvre de la procédure de ZAC conformément aux articles L 311-1 et suivants et R 311-1 et suivants du code de l'Urbanisme pour le secteur du Plateau Nord-Ouest.

ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur du Plateau Nord-Ouest, tels que définis ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement du Plateau Nord-Ouest avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

34. ZAC du « Pôle Gare » – Lancement de la concertation : Objectifs poursuivis et modalités

– unanimité

DECIDE de prendre en considération la mise à l'étude du projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dans le secteur du Pôle Gare dont le périmètre prévisionnel est délimité sur le plan joint en annexe.

AUTORISE la mise en oeuvre de la procédure de ZAC conformément aux articles L 311-1 et suivants et R 311-1 et suivants du Code de l'Urbanisme pour le secteur de la Gare.

ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du Pôle Gare tels que définis ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement de la gare avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

URBANISME

35. Institution du principe de la Participation pour Voie et Réseaux (PVR) sur le territoire communal – Avis

– unanimité

DECIDE d'annuler la délibération n° 03/242 du 27 novembre 2003.

DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 du Code de l'Urbanisme ;

PRECISE que la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires concernés fera l'objet d'une délibération spécifique.

36. Dénomination de voie – Place Jacqueline de Romilly

– unanimité

APPROUVE la dénomination de la place à l'angle des rues de Ecuyers, du bourg et Saint Eman, tel qu'indiqué au plan joint, « Place Jacqueline de Romilly ».

37. Elaboration d'un règlement local de publicité – Avis

– unanimité

DECIDE d'annuler la délibération n°09/84 du 29 mars 2009 portant révision du règlement local de publicité

DECIDE d'engager l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité,

ARRETE les objectifs poursuivis pour la révision du règlement local de publicité

ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du code de l'urbanisme suivantes telles qu'elles sont définies ci-avant, pour la révision du règlement local de publicité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'élaboration du nouveau règlement local de publicité,

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Urbanisme, cette délibération sera également notifiée :

Au Préfet

Au Président du Conseil Général d'Eure et Loir

Au Président du Conseil Régional du Centre

Au Président de l'Etablissement Public prévu à l'article L. 122-4 du Code de l'Urbanisme

Au Président de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains et du Programme Local de l'Habitat

Aux représentants des organisations mentionnées à l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme

MARCHES

38. Pôle Administratif – Jury – Concours de maîtrise d'oeuvre

– unanimité

APPROUVE les conditions de dépôt des listes exposées ci-dessus pour l'élection des membres élus du jury de concours pour la réalisation du Pôle administratif.

39. Location de matériel de chantier pour le service Archéologie de la Ville de Chartres –

Approbation – Autorisation – unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché relatif à la location de matériel de chantier pour le service archéologie de la Ville de Chartres selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

40. Extension sud du réseau de Chauffage Urbain – Lots n°2 et 3 – Approbation – Autorisation

– unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant le lot n°2 dans le cadre des travaux pour l'extension sud du réseau de Chauffage Urbain, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

MARCHES – AVENANTS

41. Projet d'aménagement du plateau nord-ouest – Mission de Maîtrise d'oeuvre – Avenant de transfert partiel n°6 bis du marché n°2007.132 – Approbation et autorisation

– unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, Mme BIYADI, Mme DANE, M. LEBON, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, M. CABARET

s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°6 bis portant transfert partiel du marché n°2007-132

décrit ci-dessus et précisé en annexe à Chartres Aménagement, dans les conditions définies ci avant;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il sera annexé à la présente.

42. Projet Urbain de la Place MORARD (les boulevards) – Avenant n°3 – Transfert partiel du marché de Maîtrise d'oeuvre n°2009.020 – Approbation – Autorisation – unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, Mme BIYADI, Mme DANE, M. LEBON, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, M. CABARET

s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2009.020 relatif à la maîtrise d'oeuvre du projet d'aménagement de la place Morard portant transfert partiel, tel que défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

MARCHES – RECONDUCTION

43. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres – Lot n°1 : Chauffage – climatisation –

Lot n°2 : Adoucisseurs – Reconductions des marchés n°2010-140 et 2010-141

– Approbation

– Autorisation – unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2010-140 et n°2010-141 concernant la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés

n°2010-140 – Lot n°1 « Chauffage – climatisation » et n°2010-141 – Lot n°2 « Adoucisseurs », concernant la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres.

Chartres, le 15 avril 2011

LE DEPUTE-MAIRE
Jean-Pierre GORGES

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Aménagement îlot Courtille

La démarche consiste à réviser le Plan Local d'Urbanisme en engageant une procédure de révision simplifiée sur l'îlot Courtille.

Elle répond à une démarche d'aménagement dans un cadre d'intérêt général satisfaisant une demande de logements, une proximité d'axes desservis par des transports afin d'éviter les déplacements automobiles, la requalification d'espaces publics.

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme, il est nécessaire de lancer une révision simplifiée permettant d'engager dès maintenant l'aménagement de l'îlot Courtille qui répondra à ces objectifs, et qui s'appuie sur un plan guide d'une étude d'aménagement validée par la municipalité (Marché d'étude et de Définition).

A ce titre, une enquête publique se déroulera du :

6 juin 2011 au 7 juillet 2011 inclus.

Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – rez-de-chaussée – service Administration Générale, permettant aux personnes intéressées de consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public. Un commissaire enquêteur assurera des permanences dans ce même lieu, les :

Lundi 06 juin 2011 de 14h à 17H

Mercredi 15 juin 2011 de 9h à 12h

Samedi 25 juin 2011 de 9h à 12h

Jeudi 07 juillet 2011 de 14h à 17h